

REVUE DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

FRANÇAISE

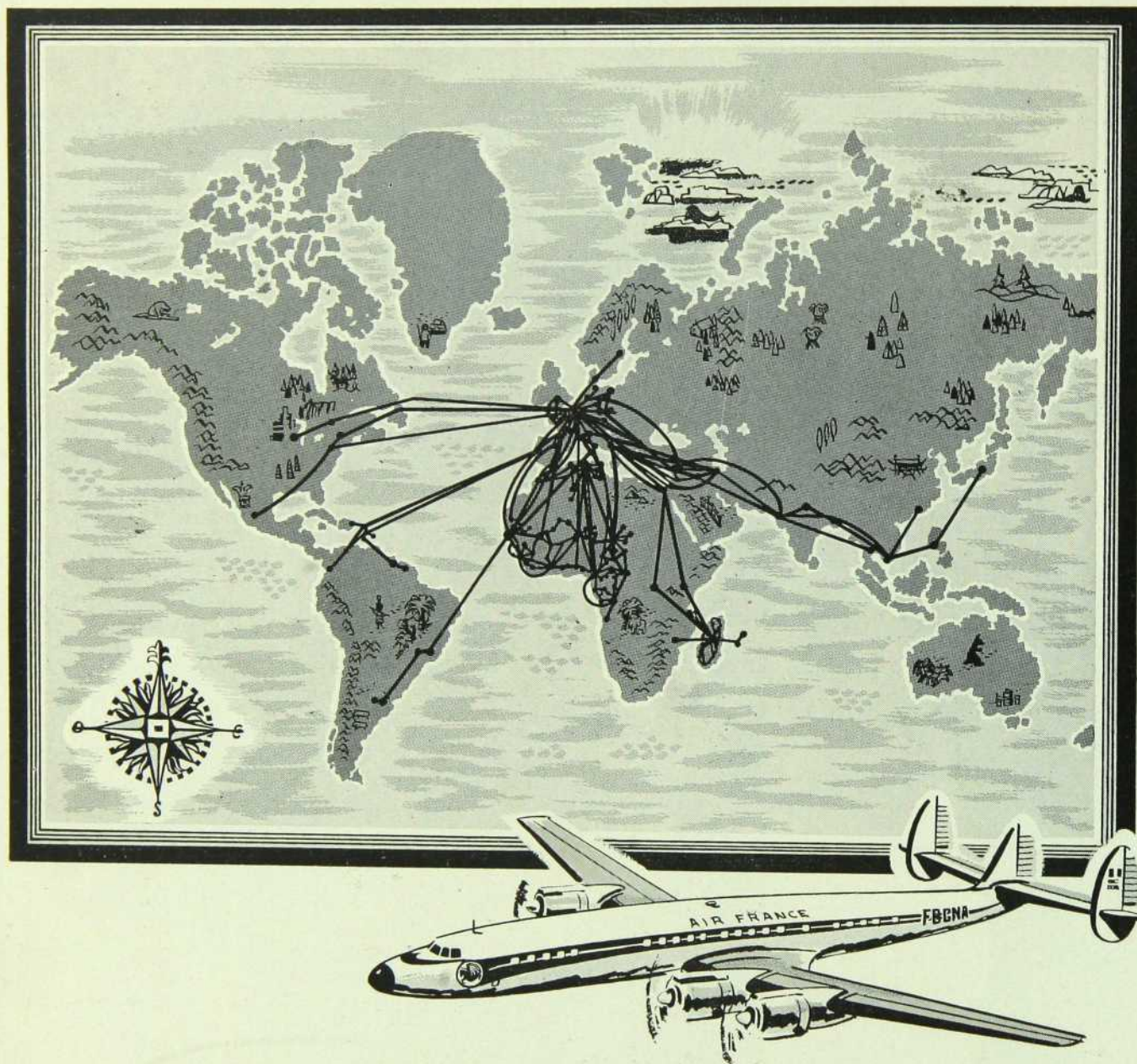
AU CANADA



ETE
1957
No 546



Le plus grand réseau du monde



Immeuble de l'Aviation
Internationale,
rue Dorchester, Montréal
UN. 6-8344

Consultez votre agent
de voyage, de chemin de fer
ou le bureau d'Air France
le plus proche.

- Air France dessert le réseau aérien le plus long du monde.
- Air France relie 6 continents, 73 pays, 236 villes.
- Air France a transporté, l'année dernière, plus de 2.280.000 passagers.
- Air France a, toutes les 7½ minutes, un avion qui décolle quelque part dans le monde.
- Air France possède la flotte aérienne la plus moderne et la plus luxueuse au monde.

AIR FRANCE

REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Été 1957, No 546

La conjoncture canadienne	3
Une entreprise française d'envergure mondiale, Rhône-Poulenc	5
Le développement du nickel canadien H. Mhun	7
Le marché du fromage au Canada L. Collard	9
Usinor	11
La bourse canadienne E. Krafft	13
Le marché canadien de l'acier B. Fonder	15
L'immigration canadienne	17
La main-d'œuvre féminine au Canada	19
Nouvelles françaises	21
Nouvelles canadiennes	23
Liste de nos membres	27

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

429, Avenue Viger
Montréal, Qué.

Tél.: PLateau 9420

Adr. tél.: Gallia Montréal

Bureau de Paris:

31, Avenue Pierre Ier de Serbie (16e)

Tél.: Kleber 68-50

La Revue est publiée chaque trimestre par la
Chambre de Commerce Française au Canada.

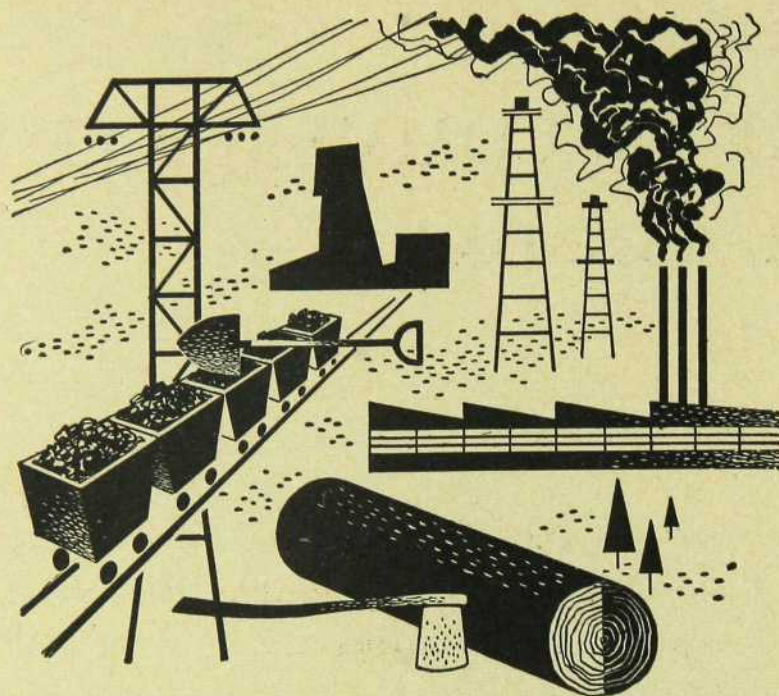
Prix: 25 cents le numéro.

*Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par
le ministère des Postes.*

Imprimé par Allied Press Inc.
7055, rue Alexandra, Montréal, Qué.

Couverture:

Forage dans la mine de nickel de Sudbury.
(Photo Pacifique Canadien)



PRODUITS ET RECHERCHES L.A. SUIVENT LE PROGRES DU CANADA

De l'extraction et du raffinage des métaux à leur découpage et façonnage, de la fabrication des montages aux structures complétées, les procédés et l'outillage Liquid Air accélèrent et simplifient partout la production dans les usines canadiennes.

Un flot continu de gaz, d'outillage et de fournitures est maintenu dans chaque province par un réseau de succursales, ateliers, entrepôts bien stockés et dépositaires, de sorte que, peu importe où vous demeurez au Canada, vous êtes assuré des services compétents et continus de Canadian Liquid Air.

Comptez sur Liquid Air pour tous vos besoins de soudage, oxycoupage et procédés connexes.



Canadian LIQUID AIR Company
LIMITED

ST. JOHN'S, SYDNEY, HALIFAX, MONCTON, BATHURST, QUEBEC, SOREL, MONTREAL,
CORNWALL, BROCKVILLE, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, WATERLOO,
LONDON, SARNIA, WINDSOR, SUDBURY, PORT ARTHUR, WINNIPEG, REGINA,
SASKATOON, EDMONTON, CALGARY, RED DEER, CRANBROOK, VANCOUVER,
VICTORIA, KITIMAT.

La Conjoncture Canadienne

LE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT à Ottawa suscite de nombreuses spéculations sur l'attitude qu'adoptera le cabinet conservateur à l'égard des grands problèmes politiques et économiques. En fait, il n'existe pas de différences fondamentales entre les deux grands partis canadiens, libéral et conservateur. Il n'y a que des différences de degrés, l'un et l'autre n'étant pas des partis de doctrine, mais d'administration. Il ne faut donc pas s'attendre à un changement sérieux de politique économique.

LES CONSERVATEURS mettent davantage l'accent sur l'entreprise privée et une plus large participation des Canadiens dans la mise en valeur de leurs ressources naturelles. Le capital étranger sera traité aussi équitablement que dans le passé, mais il est possible que l'on facilite davantage la participation canadienne dans les affaires contrôlées hors du Canada. Le rapport Gordon était du reste dans ce sens.

UN PLUS LARGE PROTECTIONNISME n'est pas exclu, les conservateurs ayant été traditionnellement en sa faveur. Une plus forte protection des industries canadiennes serait sans doute accueillie favorablement par beaucoup d'entreprises à un moment où les marges bénéficiaires fléchissent, la concurrence s'accroît et la prime du dollar canadien avive la compétition des produits importés.

UN RESSERREMENT DES LIENS avec la Grande-Bretagne et le Commonwealth est également dans la ligne conservatrice, tant sur les plans commerciaux que politiques. Le Premier Ministre, M. John Diefenbaker, s'y est d'ailleurs employé au cours de son récent séjour à Londres. Il reste à savoir quel succès peut avoir cette politique, proposée par un pays qui n'appartient pas à la zone sterling, et au moment précis où le gouvernement de Londres tend à se rapprocher de l'Europe qui met sur pied le marché commun.

IL EST IMPOSSIBLE de prévoir ce que sera l'attitude du nouveau gouvernement face à l'inflation. Selon le programme électoral des conservateurs, un certain relâchement de la politique monétaire restrictive actuelle devrait être entrepris, pour aider notamment les petites affaires et la construction de logements. Mais il s'agit de promesses électorales. Dans la conjoncture économique actuelle — pression inflationniste, demandes d'argent élevées, forte activité d'ensemble — il semble difficile de relâcher sérieusement cette politique. La Banque du Canada y est d'ailleurs favorable et il est difficile de prévoir ce qui résulterait d'un conflit ouvert entre les dirigeants de la Banque centrale et le Gouvernement sur une question aussi importante. Il convient enfin de souligner que les dirigeants des Etats-Unis ne paraissent pas favoriser, pour l'instant, un tel assouplissement. Même si le cabinet conservateur désire, dans la mesure du possible, assouplir les liens qui lient le Canada aux Etats-Unis, il existe des impératifs dont il est impossible de se dégager.

L'ALLURE DES AFFAIRES n'a pas été modifiée, en tout cas, par le changement de gouvernement et ceci est particulièrement vrai pour la Bourse. On trouvera à notre rubrique des "Nouvelles canadiennes", les mesures pratiques que l'on peut attendre du cabinet conservateur au cours des prochains mois.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE est toujours assez irrégulière, les points forts et les points faibles voisinant. Le chômage ne représentait, à la fin de mai, que 3,3% de la main-d'œuvre, et les salaires sont à la hausse. La production industrielle était, fin avril, 4% environ au-dessus de l'époque correspondante de 1956. Les revenus personnels au premier trimestre ont marqué un gain de 10% sur le premier trimestre de l'an dernier. Les dépenses de consommation et le commerce de détail sont très satisfaisants. En revanche, la construction de logements reste déprimée, la fabrication des automobiles tend à se stabiliser et la production sidérurgique a tendance à fléchir. Les stocks de blé atteignent actuellement un chiffre sans précédent, les exportations ayant baissé. Le déficit de la balance commerciale est encore plus prononcé que l'année dernière.

LES PERSPECTIVES DU TROISIÈME TRIMESTRE sont donc assez imprécises, même si tout l'un dans l'autre, l'activité économique demeure forte. La plupart des observateurs prévoient un redressement à l'automne et une plus forte activité au quatrième trimestre.



POULENC
LIMITÉE

spécialités thérapeutiques de choix

8580 Esplanade

Montréal



La B de M fut la première à financer le commerce extérieur, encourageant ainsi le développement des premières entreprises privées chez les Canadiens.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada d'un océan à l'autre
SUCCURSALES DANS LES 10 PROVINCES

Sièges Régionaux

Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver

SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Représentant Européen

10, Place Vendôme, Paris 1er: ERIC J. PULTON

Ressources dépassant \$2.700.000.000 • 700 succursales au Canada • Bureaux aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Europe continentale • Correspondants bancaires dans le monde entier.

Une entreprise française d'envergure mondiale, Rhône-Poulenc

M. F. Avon, vice-président, directeur général de Poulenc Limitée, nous communique l'article suivant.

Il y a un an, Poulenc Limitée inaugurait à Montréal son nouvel immeuble, dont l'ampleur et le modernisme reflètent le développement des recherches, stimulées par l'expansion générale du Canada. Depuis la création à Montréal des Laboratoires Poulenc Frères du Canada Limitée, en 1920, l'entreprise canadienne n'a pas cessé d'étendre la gamme de ses fabrications et de ses ventes de produits pharmaceutiques. Cette extension a été du reste renforcée en 1928 par la fusion en France des établissements Poulenc Frères et de la Société Chimique des Usines du Rhône, fusion qui a donné naissance à un puissant groupe industriel, la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc.

Si les lecteurs de cette revue connaissent dans l'ensemble les spécialités thérapeutiques fabriquées ou distribuées au Canada par Poulenc, il y en a peu, sans doute, qui aient une idée exacte de l'importance du réseau mondial des affaires de la société française. Les quelques notes qui suivent n'ont d'autre but que d'apporter quelques précisions à cet égard.

En France, Rhône-Poulenc dispose de six usines, qui occupent 12.500 employés et ouvriers. A eux seuls, ses services de recherches chimiques et pharmaceutiques groupent plus de 1.000 personnes. Pour l'exploitation des résultats obtenus dans ses laboratoires, elle a créé, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés industrielles, vingt filiales ou compagnies affiliées. L'ensemble du groupe ainsi constitué possède des établissements dans les principaux pays du monde et emploie 43.000 personnes. Ses représentants sont répartis dans soixante-dix pays.

Les usines fabriquent plus de 2.000 produits différents qui peuvent se classer dans les catégories suivantes : produits chimiques pour l'industrie ; produits chimiques pharmaceutiques ; antibiotiques ; matières plastiques ; produits chimiques pour la défense des cultures ; produits synthétiques pour la parfumerie et produits pour céramique, verrerie et cristallerie.

Le succès considérable des fibres artificielles et synthétiques a amené Rhône-Poulenc à créer en France d'importantes filiales fabriquant et distribuant ces produits, notamment la Société Rhodiacta, la Société Rhovyl et la Société Crylor. Trois autres filiales françaises fabriquent et distribuent des produits chimiques et pharmaceutiques : ce sont la Société Parisienne d'Expansion Chimique Spécia, la Société Prolabo et la Société Normande

de Produits Chimiques. Enfin, en association avec les Etablissements Kuhlman et la Compagnie Française de Raffinage, Rhône-Poulenc vient de créer la Manufacture Normande de Polyéthylènes — dont les fabrications devraient débuter en 1958 — et, en coopération avec Pechiney, Saint-Gobain et Ugine, toujours dans le domaine des matières plastiques, Rhône-Poulenc a fondé la Société des Résines Fluorées pour la production des polyfluoroéthylènes.

Hors de France, Rhône-Poulenc possède des sociétés filiales ou affiliées en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Argentine, au Brésil, en Uruguay, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada. Il y a plus de quarante ans, par exemple, que la société est installée au Brésil. Afin de suivre l'expansion économique rapide en Amérique du Nord et du Sud, ces filiales développent constamment leurs fabrications et leurs distributions de produits pharmaceutiques, de matières plastiques et de fibres synthétiques. A cet effet, Rhône-Poulenc a accru récemment ses investissements dans son affaire brésilienne, et elle construit en ce moment un nouvel immeuble à Buenos-Aires et à Montevideo. C'est dans le cadre de cette extension qu'en 1956 Poulenc Limitée a mis en service ses nouveaux locaux de Montréal.

Rhône-Poulenc est à la pointe du progrès et sa direction est animée du désir d'aller constamment de l'avant. Le président du conseil d'administration de la société, M. François Albert-Buisson, résumait bien cet esprit en déclarant, à l'assemblée générale du 6 juin dernier :

"Nous sommes désormais conduits — j'allais dire nous sommes condamnés — à créer, à innover sans cesse parce que nous sommes solidaires d'une époque qui est placée sous le signe du mouvement. Et s'il me fallait caractériser notre monde moderne, je dirais volontiers qu'il est en expansion continue. En raison sans doute de l'emprise croissante de l'esprit humain sur les forces naturelles et de l'accélération du progrès technique qui en est la conséquence, les longs répités dont l'homme a disposé dans les siècles passés nous sont refusés... A un monde quasi statique, dans lequel l'évolution se faisait lentement et qui, par là même, vivait de traditions longuement élaborées et précieusement transmises de génération en génération, a succédé brusquement une période où tout est dynamisme et rapidité. L'immobilité n'est plus permise ni aux nations, ni aux entreprises. Pour les unes comme pour les autres, l'existence ne peut être désormais assurée que par une expansion sans cesse en progrès."

THE KEY CONSTRUCTION LIMITED

— ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS —

- Travaux maritimes et de canalisation
- Installations hydroélectriques
- Travaux souterrains
- Ponts — Routes — Voirie
- Bâtiments industriels et divers

1070 Bleury

Tél.: UN. 1-2775

MONTREAL (Canada)

Courtiers en Douane

Expéditeurs

Entreponeurs

Camionneurs

Agents Transitaires

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre

Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561



Le trait d'union entre la France et le Canada

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
FONDEE EN 1874

CAPITAL VERSE	\$ 7.000.000
RESERVE	15.000.000
ACTIF, PLUS DE	640.000.000

PLACE D'ARMES, MONTREAL

586 Bureaux au Canada — 88 Succursales à Montréal



Le développement du nickel canadien

par H. Mhun

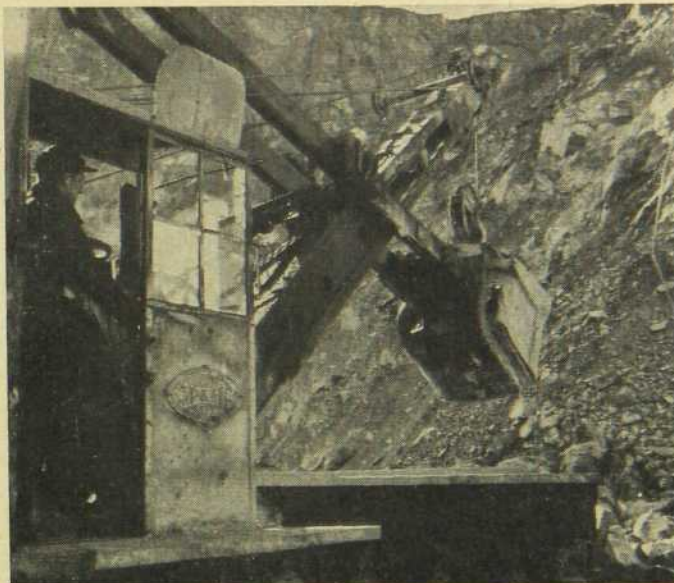
Après le long engourdissement de l'hiver, le printemps ramène, chaque année, une activité fébrile dans les régions minières du Nord et du Grand Nord. Sans doute, quelques équipes travaillent-elles l'hiver à transporter du matériel par action, mais ce n'est qu'après la fonte des neiges que les travaux de prospection et d'exploitation prennent une réelle ampleur. Il y a du reste une période intermédiaire, au printemps et à l'automne, pendant laquelle les liaisons aériennes — les seules qui existent entre ces districts isolés et les centres urbains — sont interrompues. C'est celle de la fonte et de la formation des glaces sur les lacs, qui rendent impossible le départ et l'arrivée des petits avions de transport. Elle est courte à vrai dire, et l'on peut voir dès le mois de mai un va-et-vient continu autour des bases de départ échelonnées le long des pistes assez rudimentaires et des innombrables lacs qui émaillent la forêt. Hommes et matériel s'embarquent à une vive cadence dans les Beaver et les Otter, appareils de fabrication canadienne qui se posent avec beaucoup de facilité sur les lacs, l'hiver avec des skis, l'été avec des glisseurs.

Cette fièvre de l'exploration, plus ou moins généralisée de Terre-Neuve à la Colombie Britannique, gagne de plus en plus vers le nord des provinces et même les régions sub-arctiques, qui offrent encore d'immenses districts non prospectés. La recherche des minerais est sans fin et englobe presque toute la gamme des métaux, des plus rares aux plus usuels. Mais, dans ce large éventail, le nickel occupe, cette année, une place de premier plan, suscitant de nombreux travaux d'exploration et de pré-exploitation.

Cette situation privilégiée, le nickel la doit à plusieurs facteurs. Tout d'abord la demande reste très forte et les prix fermes, deux facteurs essentiels qui contrastent, sur le marché actuel des métaux, avec la faiblesse qui prévaut pour le cuivre, le zinc et le plomb. Depuis quelques années, la consommation de nickel a progressé si rapidement que la demande dépasse l'offre. Cette situation tendue persiste malgré le fait que le gouvernement américain ait quelque peu relâché la constitution de ses stocks stratégiques. La pression de la demande domestique, aux Etats-Unis, a obligé l'administration américaine à divertir en 1956 plus de 75 millions de livres de nickel pour satisfaire les besoins du secteur civil. Ceux-ci s'accroissent rapidement avec l'utilisation de plus en plus étendue et variée du nickel, sous forme d'alliages en particulier. Et tout indique que cette tendance se poursuivra à l'avenir, avec l'usage de ce métal dans l'aviation à réaction, l'outillage nucléaire et les engins téléguidés.

Il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions, que la société canadienne International Nickel ait majoré ses prix en décembre, élevant la livre de nickel de 9 cents $\frac{1}{2}$ à 74 cents, cette décision étant prise après une longue période au cours de laquelle cette société — qui contrôle pratiquement le prix mondial — avait maintenu les cours à un niveau conservateur et stable. Il n'est pas davantage étonnant que le nickel se transige couramment jusqu'à 2 dollars la livre sur le marché américain, de loin le plus gros consommateur.

Pour faire face à cet accroissement rapide de la consommation, tant dans le secteur civil que militaire, la production a été accélérée dans les principaux pays producteurs, Canada, Etats-Unis, Cuba et Nouvelle-Calédonie. Elle est passée de 267 à 450 millions de livres entre 1949 et 1956, ce qui représente une progression de plus



L'extraction du minerai.

(Photo Pacifique Canadien)

de deux tiers en sept ans. Bien qu'impressionnant, ce gain n'a pas suffi à couvrir la totalité des besoins. Le niveau assez faible des prix, basé sur les riches gisements de Sudbury, n'est sans doute pas étranger à cet écart entre la production et la consommation. D'où la tendance à exploiter maintenant des gisements moins riches, tendance qui se justifie, d'une part, par la récente majoration du prix et, d'autre part, par la nécessité de faire face à la demande.

Dans cet effort pour stimuler la production, le Canada conserve une place privilégiée. Il assure environ 80% des besoins mondiaux et International Nickel à lui seul

en approvisionne près des deux tiers. Falconbridge et Sherritt Gordon sont les deux autres producteurs canadiens notables. Bien que des développements importants aient lieu en ce moment à Cuba et dans le territoire français de la Nouvelle-Calédonie, tout indique que le Canada conservera sensiblement sa place sur le marché mondial.

Les prospections y ont été en effet multipliées ces dernières années et l'on assiste actuellement à un "boom" sur le nickel dont on est déjà assuré qu'il donnera des résultats favorables. Après des années de recherches intenses, International Nickel a, en effet, décidé de mettre en exploitation deux importants gisements situés dans le nord du Manitoba, à proximité des lacs Moak et Mystery, gisements totalisant vraisemblablement plus de 500 millions de tonnes de minerai d'une teneur moyenne évaluée à 1,5% de nickel. Les travaux de pré-exploitation, qui en sont à leur tout début, comprendront entre autres la construction d'une centrale électrique, d'une voie ferrée de 36 milles, d'une ville minière et d'une usine de traitement d'une capacité quotidienne initiale de 20.000 tonnes. Il en coûtera plus de 150 millions de dollars à la société pour mettre ces mines en valeur. L'exploitation devrait débuter en 1960. Compte tenu également des travaux d'extension de Sudbury, la capacité de production d'International Nickel atteindra alors 385 millions de livres, en comparaison de 285 millions en ce moment. Rap-

pelons que les réserves de Sudbury, qui s'élèvent à 260 millions de tonnes, renferment environ 3% de métal, pourcentage également réparti entre le nickel et le cuivre (ce qui vaut à International Nickel d'être le premier producteur canadien de cuivre), tandis que ceux du Manitoba ne contiennent que très peu de cuivre.

Les deux autres producteurs canadiens d'importance, Falconbridge et Sherritt Gordon, poursuivent également leurs prospections, le premier notamment dans la région de Sudbury. On assiste enfin, depuis le printemps, à une ruée vers le nickel en direction du nord de la péninsule de l'Ungava. Il existe, semble-t-il, toute une ceinture de nickel et de cuivre d'une longueur de 200 milles, entre le cap Smith, sur la baie d'Hudson, et la baie de Wakeham. Son ampleur et sa teneur n'ont pas encore été déterminées, mais le gouvernement de la province de Québec a accordé dernièrement des concessions couvrant 3.000 milles carrés à 32 sociétés. D'autres seront probablement octroyées. De grandes sociétés comme Kennecott Copper, International Nickel, Falconbridge, ainsi que des intérêts européens, s'intéressent à ces nouvelles perspectives. On estime que 10 millions de dollars seront dépensés cette année en travaux de recherches et en sondages, fort coûteux du reste, étant donné l'éloignement et le fait que la région n'est "ouverte" que de mai à octobre. Il s'agit d'une spéculation, mais qu'il faudra suivre de près.



BANQUE L. G. BEAUBIEN

1, RUE RICHEPANCE

PARIS (8^{ème})

Adr. Télég.: BEAUBANK

Tél.: OPEra 90.62

TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Succursale à

ST-PIERRE ET MIQUELON

LE MARCHÉ DU FROMAGE AU CANADA

M. Louis Collard, spécialiste dans les marchés alimentaires, donne ci-dessous un exposé sur la consommation du fromage au Canada.

Le Canada n'est pas encore un pays de mangeurs de fromage. Ce produit ne représente que 6% d'une production laitière de 75 millions de litres fournie par un troupeau de 3.500.000 vaches, soit une vache pour cinq habitants. Dans chaque dollar que le Canadien dépense en produits laitiers, le fromage représente à peine 10 cents. Cinquième buveur de lait du monde, le Canadien n'est que le douzième mangeur de fromage (le Français est le troisième mangeur de fromage et le quatorzième buveur de lait).

Au Canada comme aux Etats-Unis, l'éthique alimentaire est pour une large part soumise aux impératifs de la propagande. Les traditions et les goûts sont souvent bousculés ou dictés par la publicité. Or, la valeur du fromage n'est pas suffisamment prônée, on oublie trop le rôle qu'il joue dans l'équilibre sanitaire du corps humain comme dans celui de l'agriculture. De ce fait, il existe une déformation du goût qui laisse le fromage à l'écart.

L'enfant canadien qui, entre 3 et 8 ans, ne suit encore que son instinct ressemble à tous les enfants des autres pays: il a un faible pour le fromage. Les exceptions sont si rares qu'elles dénotent presque une anomalie. On connaît au Canada le montant de la consommation individuelle de fromage, mais si on pouvait établir ce taux par catégories d'âges, les enfants représenteraient une large proportion des consommateurs.

Par contre, il faudrait parfois suivre longtemps un adulte pour le voir "déguster" un morceau de fromage. Nous ne parlons pas du Canadien moyen, celui qui s'appelle "per capita" dans les statistiques et qui absorbe le fromage dans un plat de spaghetti, une pizza ou un cheeseburger, mais du gourmet qui s'attable devant un fromage d'une façon consciente et délibérée.

Il y a donc déviation du goût entre la tendre enfance et l'adolescence. Le mot déviation n'est pas exagéré, car un garçonnet de 7 ans qui mord à belles dents dans un morceau de fromage se nourrit d'une façon plus rationnelle qu'un adulte de 40 ne le fait en se délectant d'un banana-split ou d'un ice-cream soda. Dès que l'instinct naturel de l'enfant entre en conflit avec l'esprit d'imitation, l'influence des milieux extérieurs, du drug store et de la publicité, il s'abandonne de plus en plus aux sucreries, qui se défendent mieux que le fromage, sur le plan de la propagande. L'adolescent canadien se nourrit beaucoup trop en dehors des repas, ce qui occasionne un besoin perpétuel de snacks, coffee-breaks, ou autres mastiquations prolongées. Et si chaque Canadien consommait

Au Canada depuis 1949, M. Louis Collard s'est spécialisé, entre autres activités, dans l'étude du marché nord-américain de l'alimentation. Il a contribué au lancement des fromages "La Vache qui Rit".

Ancien officier de liaison dans la Royal Air Force et la IIIe Armée U.S. Prisonnier, s'est évadé et a rejoint l'Angleterre en juillet 1940. A commandé par la suite un secteur de renseignements et de résistance en France occupée.



Louis Collard

5 ou 6 paquets de fromage de plus par an, la question des surplus serait réglée, l'agriculture, comme les citoyens, ne s'en porteraient que mieux. Le fromage ne devrait plus être le parent pauvre des produits laitiers. Aliment naturel, agréable, nutritif, digestible, non-grossissant, il a tout ce qu'il faut pour plaire aux consommateurs des deux sexes.

Le marché du fromage canadien manque peut-être aussi de diversité. Le cheddar domine les autres fromages fabriqués au Canada dans une proportion de dix contre un. Le meilleur produit finit par lasser certains consommateurs. Au lieu de la variété qui s'offre par exemple à la maîtresse de maison française, et qui permet d'alterner, la ménagère canadienne, jusqu'à ces dernières années, n'avait le choix qu'entre une diversité de fromages blancs ou colorés, naturels ou fondus, jeunes ou vieux, mais toujours de cheddar. Les autres fromages canadiens de spécialité se trouvaient noyés dans cette avalanche de cheddar, avec un air de se fourvoyer dans un coin du comptoir.

Depuis quelques années, les fromages d'importation sont venus prendre une place appréciable, renforçant en même temps le prestige des spécialités canadiennes, et même du cheddar. Ils ont achalandé et agrémenté les comptoirs, augmenté le choix, stimulé l'attrait, le goût et la vogue des fromages. Le consommateur qui s'initie ou s'habitue aux spécialités étrangères les fait généralement alterner avec le cheddar national, et c'est toute la vente des fromages qui augmente. Le gouvernement canadien a sans doute raison de bloquer les importations de cheddar quand il existe un surplus de stockage de fromage canadien,

mais il aurait tort, à notre avis, de restreindre les importations de fromages de spécialité qui contribuent à développer, au sein de la population canadienne, un goût du fromage qui n'existe pas encore à l'échelon national.

Comme le montrent les statistiques, plus les importations de fromage augmentent, plus la consommation de cheddar s'accroît, elle aussi. Le Canadien a le choix, comme nous l'avons dit, entre le cheddar naturel, le cheddar fondu et les fromages divers, domestiques ou étrangers. Dans les trois catégories, la consommation individuelle s'accroît sans arrêt depuis 1950. En 1956, elle était environ de 7 livres par personne, soit 3 livres de cheddar naturel, 3 livres de cheddar fondu et 1 livre de fromages de spécialité.

La tendance marquée vers les produits de "fantaisie"¹ et la fermeture du marché britannique pour le cheddar favorisent la production locale de fromages de type étranger. Mais cela ne va pas sans difficultés techniques et économiques. On ne transporte pas facilement dans un autre monde une fromagerie normande ou une fromagerie jurassienne. La production laitière canadienne, du fait de sa structure et de sa configuration, des distances, des prix, des marchés et du commerce, est naturellement orientée vers un fromage de garde qui est et restera longtemps le cheddar. De plus, de nombreux fromages étrangers parviennent au Canada à des prix concurrentiels, dans de bonnes conditions et avec leurs qualités d'origine. Tout cela s'ajoute à l'attrait que tout consommateur du monde éprouve à l'égard des produits importés. Dans la mesure où les événements politiques ou économiques ne viendront pas isoler les uns des autres les marchés mondiaux, il sera toujours préférable que les nations procèdent à un échange de leurs produits particuliers, plutôt que de s'enfermer dans une autarcie parfaitement inutile. Si l'on prend l'exemple des Etats-Unis, qui protègent soigneusement leurs frontières, on constatera que la rupture des

relations commerciales avec l'Europe, pendant la guerre, a développé, en ce qui concerne notre sujet, la production fromagère de spécialité. Il existe aux Etats-Unis une petite Suisse dans le Wisconsin, de la même façon qu'une petite Champagne s'était créée en Californie. Marie Harel a sa statue aux Etats-Unis, et le fromage actuellement en vogue est le "Port du Salut". Cependant, à la faveur d'échanges plus libres, les camemberts de France, les goudas hollandais et les gruyères suisses détrôneraient en grande partie leurs imitations. S'il existe pour le cheddar des débouchés mondiaux qui devront s'ouvrir un jour, en Orient ou ailleurs, il existe sur place des bouches qui devraient pouvoir s'ouvrir beaucoup plus facilement à la consommation immédiate.

Au Canada, la fabrication des fromages de spécialité, autres que le cheddar, est passée, entre 1953 et 1956, de 6,5 à 9 millions de livres, alors que l'importation des produits de même genre, pendant la même période, progressait de 5 à 9 millions de livres. L'importation est donc en nette période d'expansion. En prenant les nations "fromagères" les plus réputées d'Europe (France, Danemark, Hollande, Italie, Suisse), on constate qu'en 1951 la Suisse, avec son gruyère naturel et fondu, représentait à elle seule 60% des importations, dominant de très loin les quatre autres pays réunis. Mais de 1953 à 1956, la France et les Pays-Bas ont marqué des progrès sensibles pendant que le Danemark et l'Italie, montant en flèche, prenaient les première et seconde places. Parmi ces cinq nations exportatrices, la France est encore en dernière position². Parce qu'elle offre généralement des produits plus fins, plus fragiles et plus chers (l'Italie, par exemple, exporte beaucoup de fromage râpé), la pénétration est plus lente. Cependant elle est en nette progression. Il convient de signaler que le Danemark, qui en 1956 a conquis la première place, ne serait qu'en troisième position sans

(Suite à la page 22)

¹ Voir l'article paru dans la *Revue de la Chambre de Commerce Française*, n° 536, sous le titre "L'Exportation et la Psychologie des Marchés alimentaires".

² Les importations de fromages en provenance de France, ou du Danemark sous marque française, sont passées de 40 tonnes en 1953 à 280 tonnes en 1956, soit 8% du total des fromages importés au Canada.



FROMAGES

"LA VACHE QUI RIT"

(Crème de Gruyère — Bonbel — Babybel)

USINOR

M. E. Spire, ingénieur-conseil qui représente en Amérique du Nord le groupe Usinor, nous communique l'article suivant.

Usinor est née de la fusion de deux puissantes sociétés sidérurgiques, la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est et la Société de Denain-Anzin, dont les activités, avant guerre, étaient en grande partie complémentaires. Ces deux sociétés s'étaient vite rendu compte qu'il était indispensable, pour la modernisation de l'outilage de la sidérurgie du nord de la France, d'installer un train continu à larges bandes à chaud et un train continu à froid. Une réalisation aussi importante ne pouvait être entreprise qu'en commun. Aussi, surmontant toutes les difficultés inhérentes à la réalisation d'un tel projet, décidèrent-elles de mettre en commun leur patrimoine sidérurgique en créant l'Union Sidérurgique du Nord de la France. C'est le 1er juillet 1948 que fut constituée la société avec effet du 1er janvier 1948, mais la véritable date de naissance d'Usinor est bien plutôt le 1er avril 1947, jour de la signature de la première commande passée à l'industrie américaine pour la fourniture des nouveaux laminoirs.

C'est dans la région du Nord, et plus particulièrement dans la vallée de l'Escaut, que se trouvent les usines qui font d'Usinor la première société productrice d'acier en France. Ces usines, qui sont situées à Denain, Valenciennes, Anzin, Louvroil-Hautmont, assurent au Nord, tant par leur importance que par la qualité technique de leurs installations, une place de choix dans la sidérurgie française.

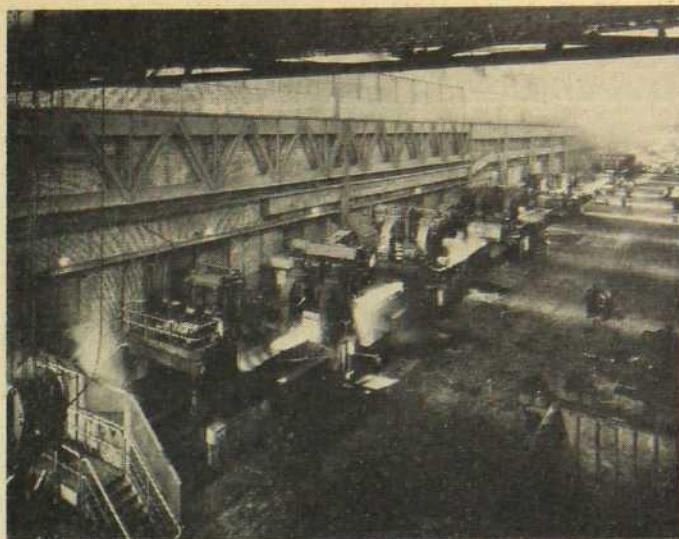
D'autre part, l'usine de Montataire, située à environ 80 kilomètres de Paris, dans la vallée de l'Oise, produit les tôles minces utilisées en quantités accrues par les industries métallurgiques de la région parisienne.

Usinor, en 1956, est la première société sidérurgique française qui ait dépassé la production de 2 millions de tonnes d'acier sur une production totale française de 13 millions environ, soit plus de 15% de la production française. Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé, durant cette même année, à 85.500 millions de francs.

Nous allons donner rapidement quelques indications plus détaillées sur chacune des usines de la société.

L'usine de Denain, avec 4 hauts-fourneaux, 3 aciéries Martin, 1 aciérie Thomas, produit plus de 105.000 tonnes d'acier par mois. La plus grande partie de ce tonnage est réservée à l'alimentation du train continu à chaud de Denain.

Les installations de ce train sont destinées au laminage des tôles minces et moyennes qui peuvent être obtenues soit en feuilles planes, soit en bobines d'un poids



Denain: Train à bandes. Vue générale.

(Photo Draeger)

de 2,5 à 5 tonnes suivant l'épaisseur des tôles, qui varie de 1,25 à 5 mm., et au laminage de tôles fortes, d'épaisseur pouvant aller de 5 à 8 mm., qui sont livrées uniquement en feuilles planes.

L'usine de Valenciennes, avec 4 hauts-fourneaux, une aciérie Thomas, une aciérie Martin, un blooming, un train de 850 et un train de 600, a une production mensuelle d'acier de 45.000 tonnes environ, production destinée à la fabrication de demi-produits, profilés, cadres de mines, aciers marchands lourds et ronds pour tubes.

En outre, cette usine possède un atelier de martelage où sont produits des bandages, des roues monoblocs et des essieux.

Des travaux en cours à Denain et à Valenciennes, comportant entre autres la construction d'un haut-fourneau d'un diamètre de creuset de 7 m. 25, qui sera la plus grosse unité de France, ainsi que celle d'un nouveau slabbing, représentent la contribution d'Usinor au développement sidérurgique du nord de la France.

Grâce à ces diverses réalisations, la capacité de production d'Usinor, qui est de 2.130.000 tonnes d'acier, atteindra 2.370.000 tonnes après la mise en route du cinquième haut-fourneau à Denain.

L'usine de Montataire, avec son installation de décapage continu, son train tandem à froid à trois cages de 66" pour tôles minces, suivi de deux laminoirs "skin-pass", et son installation de recuit, a produit, pour 1956, près de 400.000 tonnes de tôles minces.

Un nouveau train tandem à froid à quatre cages de 66" permettant le laminage de tôles minces d'une épaisseur minimum de 0,25 mm., ainsi que la mise en place de quatre lignes de cisailage, permettra de porter la capacité de production de cette usine à plus de 1 million de tôles minces par an.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

A. & G. Valcke & Cie.

Société Anonyme au Capital de 100.000.000 de Frs
FONDÉE EN 1869

AGENTS MARITIMES

P A R I S
54, Rue de Paradis

R O U B A I X L Y O N
215, Rue des Arts 13, Rue Constantine

L E H A V R E C A S A B L A N C A
Franklin Building 5, Ave de la République

M A R S E I L L E
5, Rue Gilbert - Dru

Succursales, Filiales ou Correspondents attitrés dans
les principaux centres en France et à l'Etranger.

CRescent 7-4193

ALLIED PRESS INC.

IMPRIMERIE FRANÇAISE

ARMAND BORNSTEIN

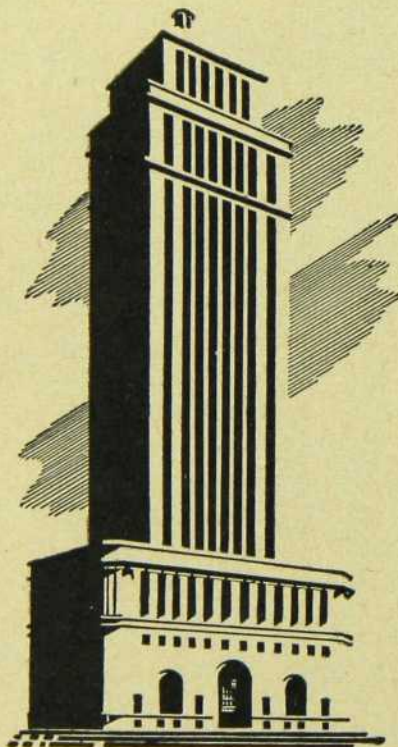
Président

Imprimeur-Editeur

*Membre de l'U.N.F.,
de la Chambre de Commerce Française
au Canada
et des Anciens Combattants Français*

7055, RUE ALEXANDRA,

MONTREAL



Siège Social — Montréal

L'UNE DES PLUS GRANDES
BANQUES DU MONDE, ELLE
GRANDIT AVEC LE CANADA

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE 900 SUCCURSALES AU CANADA ET A L'ETRANGER

ACTIF: PLUS DE \$3.500.000.000

LA BOURSE CANADIENNE

par Etienne KRAFFT

La saison d'été est revenue et, en même temps, les résultats des premiers mois de 1957 sont publiés. Afin de donner une continuité à cette chronique trimestrielle, il nous a paru intéressant de montrer l'évolution des secteurs économiques les plus représentatifs ainsi que celle des indices boursiers.

Le tableau suivant offre une comparaison des indices à cette époque l'an dernier, à l'automne lorsque les événements de Suez exercèrent leur pression, et aujourd'hui, où les pourparlers internationaux sur un désarmement nucléaire apportent une lumière nouvelle à la paix mondiale.

	16 juillet '56	16 oct. '56	3 juillet '57
Indice des Industrielles (Dow Jones)	512,98	487,57	513,25
Indice des Chem. de Fer (Dow Jones)	168,30	160,79	147,47
Indice des Serv. Publics (Dow Jones)	69,91	66,16	70,95
Indice des Papiers (Montréal)	1.678,75	1.464,11	1.266,04
Indice des Banques (Montréal)	56,30	53,42	52,81
Indice des Aurifères (Montréal)	83,86	79,02	88,66
Indice des Industrielles (Toronto)	491,69	472,60	482,06
Indice des Pétroles (Toronto)	158,65	155,28	188,36

Il est intéressant de remarquer que seulement quatre de ces indices dépassent aujourd'hui leur niveau de l'été dernier: les industrielles et les services publics du Dow Jones américain, les aurifères et les pétroles canadiens. De plus, certains indices ont continué leur chute et se trouvent plus bas qu'à l'époque de l'affaire de Suez: les chemins de fer du Dow Jones et, du côté canadien, les papiers et les banques. Depuis le début de cette année, les marchés américains et canadiens ont sans aucun doute prouvé que, malgré les fluctuations de courte durée dues à des événements extérieurs, 1957 serait une année où le choix des compartiments aurait une très grande importance.

Le marché canadien a vu certains compartiments, non inclus dans des indices séparés, spécialement favorisés par le capital: il faut citer les pétroles en général et les pipelines, que ce soit les compagnies intégrées, comme la B.A. Oil ou la Canadian Oil, ou encore les producteurs, comme Home Oil ou Central Leduc-Del Rio. A ce secteur, il faut ajouter les producteurs, transporteurs et distributeurs de gaz naturel, dont l'industrie toute nouvelle au Canada a vivement intéressé le public en général. Dans

un autre ordre d'idées, le secteur des aciers et minerais de fer a poussé très nettement en avant depuis le début de l'année.

L'évolution des compartiments économiques canadiens peut être précisée en faisant une comparaison des profits de 1955 avec ceux de 1956, montrant ainsi le pourcentage d'augmentation ou de diminution des profits par action.

	Nombre de soc.	Moyenne 1955	Moyenne 1956	Pourcentage
Papiers	9	4,10	4,14	+ .98
Aciers et Minerais de fer	6	3,14	4,42	+40,72
Métaux non ferreux	3	3,13	3,08	- 1,49
Industries lourdes	5	2,34	2,24	- 4,27
Construction	5	2,79	2,63	- 6,08
Compagnies de crédit	3	2,70	2,85	+ 5,55
Services publics	5	2,64	2,79	+ 5,68
Pétroles et Pipelines	4	1,65	1,97	+19,39
Brasseries et Distilleries	3	3,02	5,13	+70,00

Ces chiffres sont tout de même très indicatifs, malgré le choix malheureusement limité des compagnies considérées. Il faut également, par une comparaison des profits des premiers trimestres 1956 et 1957 de certains groupes, essayer de confirmer une tendance générale et d'en mesurer l'amplitude et la portée.

	Nombre de soc.	1er trimestre 1956	1er trimestre 1957	Pourcentage
Papiers	6	4,08	2,90	- 29,00
Industries lourdes et Métaux	4	1,03	2,21	+115,00
Brasseries et Distilleries	3	2,77	3,20	+ 16,00
Pétroles et Pipelines	5	2,77	3,20	+ 16,00
Services publics	5	3,42	4,82	+ 41,00
Mines en général	9	4,52	4,48	- 0,8
		7,15	5,51	- 23,00

A cause de la politique différente de ces sociétés en ce qui concerne la publication de leurs résultats d'opération, les secteurs ne sont pas tous identiques. Il est tout de même possible de dégager une tendance générale qui devrait avoir, si elle n'a pas déjà eu, une influence marquée sur la bourse canadienne.

Ainsi les Papiers qui avaient réussi à maintenir leur niveau en 1956 n'ont pu éviter une importante chute de presque 30% lorsque l'on compare les deux premiers trimestres de 1956 et de 1957. D'autre part, les Pétroles et Pipelines, qui avaient pris une sensible avance de 20% l'an dernier sur 1955, continuent de façon accélérée, accusant 41% d'avance dans la comparaison des trimestres. Les

Brasseries et Distilleries, qui avaient manifesté une augmentation considérable de leurs profits de 1956 sur ceux de 1955, avec un saut de 70%, n'ont pu maintenir cette hausse accélérée, mais seulement une amélioration de 16%. Les Aciers et Industries lourdes, qui déjà montrèrent une amélioration de 40% en 1956, continuent leur avance spectaculaire.

Il ressort de ces trois tableaux que la sélectivité du marché, prévue pour cette année, se confirme et demeure, et que le choix des valeurs reste l'élément le plus important.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE - DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

**MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN**

fondée en 1892

Raymond A. Robic, T.P., F.P.I.C.

J. Alfred Bastien, F.P.I.C.

Pierre Lespérances, B.A., Ing. P. — Jean O. Bail

1510, rue Drummond

Montréal, 25

Téléphones: AV. 8-2152 - 8-2153



Oval Room:

Somptueusement décoré dans le style "Adam"
Déjeuner et dîner
Fameux buffet-souper tous les dimanches soirs

Lounge:

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar:

Spécialité: poissons

Ritz Cafe:

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Atmosphère française, cuisine française, de vraies vacances en France...

à bord des paquebots

LIBERTE - ILE DE FRANCE - FLANDRE

* * *

Prochains départs de New-York

Ile de France	19 juillet	Flandre	14 août
Flandre	27 juillet	Liberté	16 août
Liberté	1 août	Ile de France	24 août
Ile de France	7 août	Liberté	1 septembre

Consultez votre agent de voyage agréé ou

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

French Line

1255 Carré Phillips, Montréal, Qué.

735 Wall Street, Winnipeg, Man.

6 Adelaide St. East, Toronto, Ont.

966 West Hastings, Vancouver, B.C.

71-73 Upper Water Street, Halifax, N.S.

LE MARCHÉ CANADIEN DE L'ACIER

par Bernard FONDER

Produit de base d'une expansion moderne, l'acier, dans la période de pénurie mondiale qui a été la caractéristique récente du marché de ce métal, par sa rareté due à une demande accrue, a été l'objet de préoccupation, à des titres divers, de tous les pays du monde.

Depuis l'après-guerre, la France a pris une place prépondérante sur le marché mondial de l'acier puisqu'elle a exporté 4.800.000 tonnes en 1955 dans 83 pays. Dans la même année les U.S.A. se contentent de 3 millions de tonnes, l'Allemagne et l'Angleterre de 2 millions de tonnes.

Mais ceci ne veut pas dire que la France a conquis sur le marché canadien le rôle de premier exportateur: l'ensemble des importations canadiennes d'acier a représenté 1 million de tonnes en 1955 et 2,2 millions de tonnes en 1956, alors que les exportations françaises vers cette destination ont été de l'ordre de 30.000 tonnes pour 1955 et de 60.000 tonnes pour 1956.

L'acier acheté outre-mer par le Canada représente une fraction relativement faible de l'ensemble des achats à l'étranger. Le voisinage des Etats-Unis, avec leur forte production (40% de l'acier mondial), influence fortement le marché canadien. Ceci se traduit par une préférence canadienne pour les normes et qualités américaines et, concrètement, par une importation d'acier en provenance des Etats-Unis de 79% du total importé. L'industrie canadienne se préoccupe peu de cette concurrence, car elle ne se manifeste pas dans la région Montréal-Hamilton-Toronto en raison d'un désavantage de fret sur les usines locales. D'autre part, les prix U.S.A. sont stables et bien connus; il est donc plus facile d'avoir une politique de vente vis-à-vis de cette concurrence en aménageant ses prix suivant les points de vente, notamment par des tarifs de concurrence ou convenus avec les compagnies de transport en relation avec la proximité des usines américaines.

Les prix européens, eux, sont instables: pendant la guerre de Corée, les prix européens ont triplé en un an, tandis que le prix des U.S.A. n'augmentait que de 6% pendant la même période. Le Canada craint évidemment la concurrence dangereuse que présentent pour lui des pays possédant une industrie sidérurgique à base d'exportation et un marché intérieur restreint, ces pays étant obligés en période de mévente de baisser excessivement leurs prix et, en période de rareté, de les hausser au maximum pour effacer les pertes passées et accumuler des réserves. L'industrie canadienne se méfie d'autant plus de ce genre de concurrence qu'elle se manifeste dans l'est du Canada, et plus particulièrement à Montréal, dans des territoires proches des centres de production. A cet

M. Bernard Fonder est né à Briey (Meurthe-et-Moselle) le 5 octobre 1928. Etudes secondaires au Collège de Briey et au Lycée Poincaré de Nancy. A l'Institut Commercial de Nancy, il obtient le titre d'ingénieur commercial.

Stagiaire à Sidelor, Metz, en 1951. De retour du service militaire, accompli en Afrique du Nord, avec le grade de lieutenant de réserve, il passe au service exportation de la S.A. Aubrives et Villefranc en 1953. Arrive à Montréal, où il se joint à Europam Corporation, Agence de Davum Exportation, France. En 1955, le groupe Schneider lui confie l'administration de Formast Ltd., Montréal, pour effectuer des opérations d'importation d'acier. Ces opérations accomplies, il entre au service de la Steel Company of Canada, Ltd., où il étudie actuellement l'organisation des ventes.

M. Fonder est spécialiste des questions économiques de l'industrie et du commerce extérieur.

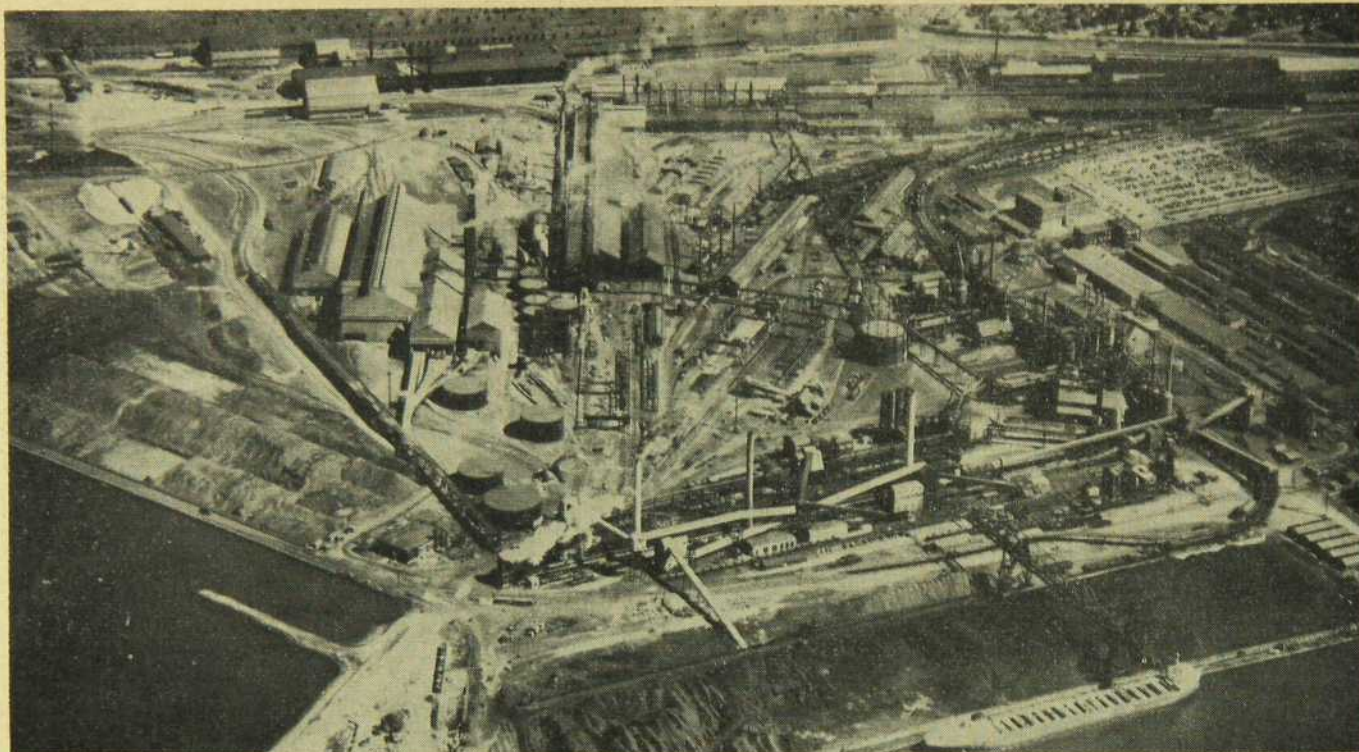


Bernard Fonder

égard, le fonctionnement de la Communauté du Charbon et de l'Acier, qui apporte une certaine stabilité des prix en même temps qu'une expansion en Europe occidentale du marché de l'acier, est un facteur rassurant pour l'industrie canadienne.

L'avantage des importateurs n'est pas de dérouter une industrie canadienne fortement nationaliste, où 83% du capital investi appartient à des Canadiens, car il est fort possible de trouver à côté de cette industrie, qui représente 5 millions de tonnes, en bonne entente avec elle, un marché intéressant.

Les quatre grands producteurs canadiens, Dominion Steel and Coal Corporation Limited (Dosco), de Sydney (Nouvelle-Ecosse), Algoma Steel Corporation Limited, de Sault-Sainte-Marie (Ontario), The Steel Company of Canada, Limited (Stelco), de Hamilton, et Dominion Foundries and Steel, Limited (Dofasco), de Hamilton, qui produisent à eux seuls plus de 90% de la production nationale, poussent sans aucun doute l'intégration jusqu'aux limites les plus complètes et fabriquent une gamme de produits très étendue qui couvre aussi bien des arti-



Principale usine de Stelco à Hamilton.

(Photo Kucera and Associates)

cles divers de quincaillerie pour vente sans transformation que des produits de base livrés aux industries secondaires.

Par cette pratique, ils ont réalisé une concentration maximum des tonnages, grâce au contrôle d'une partie importante des productions secondaires.

Mais, pour eux, le principal problème est de se trouver en face d'un marché restreint qui ne leur permet pas de s'intéresser à toutes les formes des produits de l'acier; la somme totale de la consommation canadienne de ces produits ne justifierait pas, en effet, les investissements

nécessaires à leur production, car ils ne pourraient être amortis sur une année à pleine capacité.

La création d'un train à grosses poutrelles, par exemple, ne se justifie pas et encore moins d'un laminoir à tôles fortes: un tel laminoir a été monté à chacune des deux guerres mondiales, mais il n'a jamais été maintenu en fonctionnement en période de paix.

La dimension des commandes des autres produits crée également des difficultés lorsqu'il faut établir les programmes de fabrication, et les producteurs canadiens doi-

(Suite à la page 24)

*Voyagez plus agréablement et visitez mieux...
la FRANCE et l'EUROPE...*

*"Ne soyez plus tributaire
d'horaires fixes"*

au volant d'une

CITROEN

OU

DYNA-PANHARD

2 CV ALZ

11 CV

DS-19

Dyna (Berline)

**SERVICE EUROPEEN DE
TOURISME AUTOMOBILE**
Enr'g.

Voyez votre compatriote **O. LEROY**

1225 ouest, rue Dorchester, Montréal — Tél. UN. 1-0200

Garantie de fabrique

Livrable en France ou à l'étranger

Prix exportation (T.T.X.)

Garantie du rachat en dollars

Kilométrage illimité

(Plan de financement)

L'IMMIGRATION CANADIENNE

Les années 1950 ont connu une autre poussée d'immigration au Canada. Durant la période 1950-56, le nombre des immigrants a excédé un million et, cette année, il est fort possible que le total se grossisse d'encore 200.000. Depuis la fameuse période de 1903 à 1914, durant laquelle les nouveaux arrivants atteignaient en moyenne 230.000 par année, jamais l'immigration n'a touché pareils niveaux.

Les circonstances de l'immigration actuelle diffèrent de plusieurs façons de celles des dix premières années du siècle. Le désir et la possibilité d'émigrer au Canada chez un individu subissent l'influence des restrictions qui s'appliquent au transfert des capitaux. Ces obstacles sont généralement beaucoup moins grands que durant la période immédiate d'après-guerre, mais ils contrastent encore avec la situation qui existait avant 1914, alors que les contrôles du change étranger étaient virtuellement inconnus. D'autre part, la politique d'immigration du Canada est moins large qu'elle ne l'était au début du siècle, alors que l'on insistait sur la colonisation de l'ouest et que quiconque en désirait pouvait obtenir de la terre. Mais la politique est devenue peu à peu plus libérale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale; des mesures d'aide financière et autre en faveur des immigrants ont été adoptées, à mesure que le rapide développement de l'économie canadienne augmentait le nombre et la variété des emplois. En fait, s'il est un peu plus difficile pour une personne soit de quitter son pays, soit d'entrer au Canada qu'il ne l'était avant 1914, c'est beaucoup plus facile maintenant qu'en 1946 ou même en 1950.

En dehors des règlements généraux, tels ceux qui interdisent l'entrée des personnes atteintes de déficiences mentales ou morales, d'infirmités physiques et susceptibles de tomber à la charge de la communauté, ou qui peuvent mettre en danger la sécurité nationale, les règles qui régissent l'entrée diffèrent avec la nationalité de l'immigrant. Dans le cas des sujets britanniques nés ou naturalisés au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, et des citoyens français nés en France ou dans les îles de Saint-Pierre et Miquelon, les seules exigences sont qu'ils aient bonne santé et bonne réputation et qu'ils aient assez de ressources pour subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient établis en Canada. Il en va de même des citoyens des Etats-Unis et de l'Eire. Une politique un peu plus sélective a été suivie à l'égard des réfugiés d'Europe et des citoyens des pays de l'Europe occidentale autres que la France. Les autorités de l'immigration se sont efforcées de s'assurer qu'il y a une demande au Canada pour leurs métiers et leurs talents particuliers. A l'occasion, l'entrée a été autorisée à condition que le candidat reste dans un cer-

tain champ d'activité — habituellement l'agriculture ou le service domestique — pendant un temps déterminé.

Outre ce qui précède, les citoyens originaires ou naturalisés de tout pays d'Europe ou d'Amérique ou de l'Egypte, d'Israël, du Liban et de la Turquie peuvent immigrer, s'ils sont parents de résidents du Canada disposés à répondre d'eux. L'immigration provenant de tous les autres pays est restreinte à des catégories nettement définies de parents de Canadiens qui ont demandé leur entrée et sont en état de les recevoir et de s'occuper d'eux. Des arrangements particuliers, toutefois, ont été faits avec l'Inde, le Pakistan et Ceylan, d'où le Canada a convenu de recevoir jusqu'à 150, 100 et 50 personnes par année respectivement qui ne répondent pas aux exigences de parenté susmentionnées.

Il y a eu des exceptions notables à ces dispositions. Durant les premières années de l'après-guerre, on autorisa l'entrée d'un certain nombre d'anciens soldats polonais et, de concert avec l'Organisation internationale des Réfugiés, le Canada reçut 165.697 personnes déplacées jusqu'au moment où cette Organisation cessa son activité en 1951. Des arrêtés-en-conseil permirent aussi l'entrée d'un certain nombre d'orphelins en 1948. Plus récemment, des arrangements furent faits pour l'immigration de quelque 30.000 réfugiés hongrois comme mesure d'urgence.

De plus, les critères utilisés pour le choix des immigrants d'Europe, sont devenus peu à peu moins restrictifs. Immédiatement après la guerre, l'entrée des aubains ennemis, sauf ceux qui avaient été opposés à un gouvernement ennemi, était interdite. La liste des occupations permises pour les immigrants d'Europe était plutôt courte et restreinte en grande partie à l'agriculture, aux mines, à la forêt et au service domestique. Dès la conclusion des traités de paix avec les ennemis du temps de guerre, les habitants de ces pays cessèrent d'être rangés parmi les aubains ennemis et furent admis sur le même pied que les citoyens des pays alliés d'Europe. Le choix en matière d'occupations se fit aussi plus libéral, lorsque l'expansion de l'économie canadienne eut amené une pénurie de main-d'œuvre. Même la politique de ralentissement de l'immigration durant les mois d'hiver, lorsque le chômage touche un maximum saisonnier au Canada, semble s'être relâchée quelque peu l'année dernière.

En 1950-51 et, de nouveau, en 1955-56, d'actives campagnes furent entreprises à l'étranger, et des arrangements spéciaux furent pris pour fournir des facilités de transport, en vue d'encourager l'émigration au Canada. En février 1951, un nouvel encouragement fut l'adoption de la politique d'aide financière pour le prix de la traversée. Les personnes ayant des métiers insuffisamment pourvus de bras au Canada, et qui ne pouvaient payer le

plein prix de leur passage, pouvaient obtenir du gouvernement fédéral un prêt remboursable en 24 mois. Les conditions de ces prêts, toutefois, limitèrent le nombre d'immigrants qui purent obtenir de l'aide à seulement 32.054 depuis le début jusqu'à la fin de 1955, mais en décembre de cette année-là, le plan fut étendu aux femmes et aux enfants non mariés des immigrants autant qu'au gagne-pain de la famille, et les restrictions relatives aux occupations furent abolies. Une autre mesure d'assistance fut adoptée le 1er avril 1956. En vertu de celle-ci, les familles d'immigrants reçoivent \$60 par année pour chaque enfant qui les accompagne, jusqu'à ce qu'il ait droit aux allocations familiales.

Les changements susdits de réglementation se reflètent dans la statistique de l'immigration. Durant les six années 1945-1950, par exemple, seulement 453.000 personnes ont émigré au Canada, dont 45,7% de Britanniques et 15,8% de Polonais. Les six années suivantes 1951-1956, l'immigration a atteint 957.000 et la composition par nationalités en est beaucoup plus diverse. Les Britanniques ne représentent que 26,9%, tandis que le nombre d'immigrants allemands, italiens et hollandais atteint 16,2%, 14,9% et 9,6% respectivement du total de ces six années.

Au second semestre de 1956, on note un accroissement marqué du nombre de résidents du Royaume-Uni qui manifestent leur intérêt pour l'émigration au Canada, et l'on prévoit qu'il y en aura jusqu'à 100.000 qui franchiront l'Atlantique cette année. Si le nombre des immigrants d'Allemagne, d'Italie et de Hollande est aussi élevé qu'en 1956, et que le chiffre de 30.000 réfugiés hongrois se réalise ou presque, il est vraisemblable que le total de l'immigration en 1957 dépasse le sommet d'après-guerre de 194.391, atteint en 1951.

Le travail de la branche de l'immigration du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ne se borne pas à préparer les immigrants éventuels dans les 21 bureaux qu'elle tient en Europe, en Israël, dans l'Inde et à Hong-Kong. Un service d'établissement s'occupe d'aider les nouveaux arrivants à trouver de l'emploi; ce service signale les possibilités d'ordre économique et professionnel aux immigrants éventuels qui sont intéressés et qualifiés pour en profiter. Une étroite collaboration existe avec les autres ministères fédéraux, les autorités provinciales, les entreprises intéressées et les organismes de service social. Des accords ont été conclus avec la plupart des provinces, en vertu desquels les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent également le coût de l'assistance et de l'hospitalisation, pour une durée maximum d'un an, dans le cas des immigrants devenus indigents par suite d'accident ou de maladie, au cours de la première année qui suit leur arrivée au Canada. La branche de la citoyenneté du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration aide les gouvernements provinciaux à défrayer le coût des cours de citoyenneté et de

langue pour les immigrants, publie des brochures destinées à renseigner les immigrants sur l'histoire du Canada, ses institutions et son mode de vie et organise des groupes de discussion, des programmes sur la citoyenneté et la recherche touchant les problèmes d'adaptation.

L'importance que présente l'absorption avec succès des immigrants dans la société canadienne est manifeste lorsqu'on songe que, sur une population totale au Canada d'un peu plus de 16½ millions, il y en a un million qui sont venus d'autres pays durant les années 1950. Notons de plus que 55% d'entre eux environ sont venus au Canada en vue d'y trouver un emploi rémunéré, de sorte que, si l'on suppose que ceux qui l'ont fait ont réalisé leur objectif, leur nombre est équivalent à un dixième du total de la population active civile au Canada. Il y a d'autres statistiques intéressantes sur le mouvement d'immigration: il comprend plus d'hommes que de femmes; plus de célibataires que de personnes mariées; plus de gens de 20 à 30 ans que d'aucun autre groupe; et plus de la moitié ont indiqué l'Ontario comme point de destination. D'aucuns ont créé de petites entreprises personnelles, et on estime que, pour les six années écoulées jusqu'à 1956, ces entreprises représentent une mise de fonds de plus de \$11.000.000 et ont fourni du travail à quelque 3.400 personnes.

On ne peut douter que l'immigration ait joué un rôle direct dans le développement récent de l'économie canadienne. L'accroissement de population active qui en est résulté a atténué une pénurie de bras qui, sans cela, eût été critique. Et, chose plus importante peut-être, l'immigration a amené un million de consommateurs de plus — des consommateurs adultes pour la plupart — sur le marché canadien depuis 1949 et, par là même, a augmenté sensiblement la demande de logements et d'une grande variété de biens et de services de consommation. A l'instar du mouvement massif de capitaux de l'étranger, la poussée d'immigration a été déterminée par les résultats remarquables de l'expansion économique du Canada durant les années 1950, expansion à laquelle elle a elle-même participé.

(Lettre d'information de la Banque de Montréal, mai 1957.)

OPTOMETRISTE-OPTICIEN - EXAMEN DE LA VUE

R. H. LACOUR

Diplômé de Paris et Université de Montréal
Lunettes Françaises: Amor, etc. (Réparation)

4693, Ave. Delorimier Tél.: LA. 3-3354
1er Arrêt Tramway Nord Ave. Mont-Royal

Jour: 9 a.m.-6 p.m., mardi, mercredi, samedi
Jour et soir: 9 a.m.-9 p.m., lundi, jeudi, vendredi

Membre de l'U.N.F. et des Anciens Combattants Français

La main-d'oeuvre féminine au Canada

Fin 1956, la population active au Canada comptait 1.390.000 femmes, soit 24% d'un total de 5.741.000. Il y avait donc une femme sur quatre travailleurs, et 40% de ces femmes étaient mariées.

Une bonne partie des commentaires (favorables ou non) que soulève généralement la présence des femmes dans la population active proviennent de l'idée que la participation de la femme au travail est un phénomène du vingtième siècle. Cette idée, en fait, est totalement fausse. Ce n'est que grâce à la révolution industrielle que les hommes ont pu, en nombre appréciable, acquérir l'excédent de ressources financières qui leur permit de garder leurs femmes dans l'oisiveté. En fait, sinon statistiquement, les femmes ont toujours constitué une partie importante de la population active. Les grands mouvements de pionniers de la fin du dix-huitième et du dix-neuvième siècle ont dépendu tout autant des travaux quotidiens et peu éclatants des femmes que des exploits plus aventureux des hommes. Une fois le défrichage du sol et les labours terminés, on laissait aux femmes la tâche de soigner les animaux, de cultiver les plantes, de moudre le blé ainsi que de filer et tisser l'étoffe dont elles faisaient des vêtements pour la famille, tandis que les hommes s'occupaient d'expéditions de chasse, de pêche, de conférences et palabres, et du commerce des fourrures.

La participation des femmes à la vie économique était chose traditionnelle sur le continent nord-américain dès le temps des premiers établissements. Le système des "serviteurs engagés à long terme", d'après lequel les immigrants pauvres convenaient de travailler pendant un certain nombre d'années en retour du prix de leur traversée, s'appliquait également aux hommes et aux femmes. Les hommes et les femmes venus d'Angleterre étaient accoutumés les uns et les autres au travail agricole.

Les registres paroissiaux en Angleterre contiennent des preuves abondantes du rôle des femmes dans l'économie avant la révolution industrielle. Ainsi les taux de salaires pour les femmes portaient sur des occupations du genre des suivantes: fénaison, garde des moutons, tonte, écossage des pois, brassage de la bière, fabrication du pain, etc. Les femmes des fermiers qui engageaient eux-mêmes des bras, étaient chargées de surveiller le travail de la laiterie et de la boulangerie, et elles donnaient le gîte et le couvert à la majeure partie des ouvriers non mariés. Les femmes de propriétaires terriens dirigeaient d'habitude les nombreuses industries, depuis le brassage de la bière jusqu'à la forge, qui se font aujourd'hui à l'usine, mais qui faisaient alors partie de l'activité de l'exploitation. Elles tenaient les comptes et gardaient la haute main sur le coffret contenant le capital

d'exploitation du manoir. Les femmes de cette classe remplissaient aussi les fonctions d'administrateurs de successions et présentaient des pétitions à la cour comme le font aujourd'hui les avocats. Elles étaient souvent à la tête d'un commerce ou d'une industrie, réglant la finance et le crédit, et aussi dans la librairie, la papeterie, le commerce maritime, la quincaillerie. Il y avait des boulangères, des bouchères, des drapières et des aubergistes. Quelques-unes, rapporte-t-on, auraient fait un séjour à la prison pour avoir triché sur le poids ou la mesure.

La plupart des jeunes femmes au Canada, de nos jours, accèdent à la population active entre la fin de leurs études et l'époque de leur mariage. Plus souvent qu'autrement, c'est une nécessité économique; mais même lorsque la famille est en état de pourvoir à ses besoins et prête à le faire, on trouve souvent préférable que la jeune fille non mariée fasse l'expérience pendant un temps de gagner sa vie. Cela ne lui donne pas seulement le sens de l'indépendance, mais peut encore avoir une grande importance si, plus tard, les circonstances venaient à l'obliger à reprendre du travail. Résultat: un tiers de la population féminine entre quatorze et dix-neuf ans fait partie de la population active, et près de la moitié de celle de vingt à vingt-quatre; une très forte proportion des femmes de ces groupes d'âges qui n'appartiennent pas à la population active vont encore à l'école ou au collège. L'âge moyen auquel les femmes se marient au Canada est 25 ans; il n'est donc pas surprenant de constater qu'entre vingt-cinq et quarante-quatre ans, seulement une femme sur quatre travaille, et dans le groupe de quarante-cinq à soixante-quatre, seulement une sur cinq.

Le nombre des femmes mariées qui travaillent hors du foyer a augmenté rapidement depuis 1946. Cette augmentation a été proportionnellement beaucoup plus rapide que l'accroissement du total de la population active féminine. Elle illustre la tendance, qui se manifeste depuis quelques années, des femmes mariées plus âgées à reprendre du travail pour une certaine période, une fois que les enfants n'exigent plus des soins constants. (Ce facteur a beaucoup contribué à atténuer la pénurie grave de main-d'œuvre en été 1956.) Par suite, parmi les femmes plus âgées de la population active, le pourcentage des femmes mariées s'est élevé constamment au cours des dernières années. Dans le groupe d'âges de trente-cinq à quarante-quatre, près de la moitié sont mariées et ce n'est que pour les femmes de quarante-cinq et plus que la proportion commence à fléchir, encore que très légèrement.

Le groupe d'occupations qui comprend le plus grand nombre de femmes est celui des employés de bureau, qui inclut les sténographes, les dactylos et les teneurs de livres, qui travaillent dans les bureaux des gouverne-

ments, les établissements financiers, les bureaux d'hommes de profession et l'industrie privée. Le groupe suivant le plus nombreux est celui qui embrasse les services. Viennent ensuite, en nombre presque égal, les ouvrières d'industrie et les femmes de profession; la seule autre industrie qui emploie une proportion importante de la population active féminine sont les établissements commerciaux. Une femme seulement sur trente fait partie du groupe "direction et propriété"; 93% des femmes de la population active sont des salariées.

Au recensement de 1901, 13,5% des femmes de plus de quatorze ans faisaient officiellement partie de la population active; fin 1956, le pourcentage avait presque doublé et dépassait 25%. Cependant, la population active n'inclut pas seulement des salariés, des employeurs et des personnes à leur compte, mais aussi la main-d'œuvre familiale non rémunérée, tels la femme ou les enfants d'un cultivateur ou d'un marchand de détail, s'ils consacrent une bonne proportion de leur temps à faire marcher la ferme ou le commerce familial, sans toucher de salaire déterminé. Les changements étendus survenus dans l'économie depuis le tournant du siècle ont une influence marquée sur la question de décider si un membre particulier de la famille tombe dans cette dernière catégorie ou non, et cela est spécialement important dans le cas des femmes. Tandis que le chiffre exact des individus appartenant aux autres groupes d'occupations, tels que les salariés, peut être confirmé par les dossiers existants, l'estimation du nombre de personnes dans le groupe de la "main-d'œuvre familiale non rémunérée" dépend beaucoup plus du jugement individuel et des déclarations non confirmées de la famille. Il est donc nécessaire de traiter les chiffres relatifs à ce groupe avec prudence, particulièrement dans le cas du recensement de 1901; l'apport des femmes à l'exploitation de la ferme ou au commerce familial et, partant, à l'économie, dans les années antérieures, a pu être grandement sous-estimé dans la statistique de la population active.

L'évolution économique au Canada durant la première partie du siècle s'est caractérisée par une transition de l'indépendance familiale, surtout dans les régions rurales, à une économie d'échange quasi totale. Dans le passé, une femme de cultivateur et ses filles non mariées trouvaient tout leur temps accaparé par les tâches de la fabrication des conserves de légumes et de fruits, la confection des vêtements pour les femmes et les enfants, tous les autres travaux de couture domestiques, le soin du potager, la laiterie et, parfois, le poulailler et même l'enseignement aux enfants, dans les régions les plus reculées, sans compter les travaux habituels du ménage, cuisine, blanchissage et nettoyage. L'augmentation du revenu agricole au cours des années, joint à l'augmentation des possibilités d'emploi pour les filles non mariées à l'extérieur, a entraîné une dépendance croissante quant à l'achat des nécessités de la vie, telles que aliments, vête-

ments, et fournitures de ménage. Ainsi un bon nombre des femmes qui travaillent maintenant en dehors du foyer et qui, par là même, gonflent la statistique de la population active, auraient, il y a cinquante ans, été pleinement occupées dans le cercle de la famille, mais n'auraient pas nécessairement figuré comme "main-d'œuvre familiale non rémunérée" dans les recensements.

Une autre considération, qui n'est peut-être pas négligeable, à l'époque antérieure est l'influence qu'exerçait toujours la croyance conventionnelle qu'un homme doit être capable de faire vivre sa femme et sa famille par ses propres efforts. Si, par hasard, l'aide de la femme était nécessaire pour assurer la marche de la maison, il n'est pas improbable que, dans plusieurs cas, le fait n'était pas consigné officiellement, si l'on parvenait à le cacher. Cela aussi aboutissait à une sous-estimation de la catégorie "main-d'œuvre familiale non rémunérée" dans la population active féminine. D'un autre côté, à l'heure actuelle, la législation sur l'impôt sur le revenu est peut-être aussi la cause d'une certaine inexactitude des relevés; tant que le salaire qu'un homme paie à sa femme n'est pas considéré comme une dépense d'exploitation, il se peut que plus d'une femme qui tient la comptabilité et organise le programme de l'exploitation pour son mari, ne figure pas dans la statistique de la population active.

Il est probable que la situation économique actuelle au Canada par comparaison, par exemple, avec celle du Royaume-Uni, soit particulièrement favorable à cette forme d'activité pour les femmes. La population active masculine au Canada compte 21% d'employeurs ou de travailleurs à leur compte, tandis qu'au Royaume-Uni, la proportion est de 11%. D'autre part, au Canada, les femmes représentent 24% de la population active et, au Royaume-Uni, 33%. En d'autres termes, il semble que là où l'économie est encore en transition, l'entreprise conserve en partie la caractéristique pré-industrielle d'exiger les services des femmes de la famille. Inversement, avec le déclin en importance de l'entreprise domestique ou familiale dans l'économie, les femmes recherchent de plus en plus des emplois rémunérés en dehors de la maison.

(Suite à la page 25)

TOURISTES CANADIENS
Voyagez économiquement

SAINT CHRISTOPHE MOTOR

3, rue SCHEFFER

Paris (16e)

(Trocadéro)

Tél. Kléber 46-26

Grand choix de voitures neuves et occasions récentes
toutes marques

Garantie de revente ou de rachat

TOUTES FORMALITES — ASSURANCES
Adr. Télégraphique: SAINTOR — PARIS

NOUVELLES FRANÇAISES

NOUVELLE CONVENTION AVEC LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France vient d'être appelée à aider le Trésor. Une nouvelle convention a, en effet, été conclue entre celle-ci et l'Etat, convention ratifiée par les Chambres. D'une part, la Banque prête pour trois ans au Fonds de stabilisation les 254 tonnes d'or (100 milliards de francs) que le Fonds lui avait transférées en 1955. Ce prélèvement représente un tiers du stock-or. D'autre part, la Banque avance au Trésor 300 milliards de francs. Les bénéfices du Fonds et les dividendes versés au Trésor par la Banque seront affectés au remboursement de cette avance. Enfin, la Banque de France pourra, à partir du 15 août et jusqu'au 15 novembre, traiter des opérations de bons du Trésor dans la limite de 50 milliards.

LUTTE CONTRE L'INFLATION

Deux mesures viennent d'être prises par le Gouvernement dans le cadre de la politique de restriction de crédit. La Banque de France a décidé d'abaisser de 10% les plafonds de réescompte des banques. Le Conseil national du Crédit a aggravé les conditions du crédit à la consommation en écourtant la durée des paiements de dix-huit à quinze mois et en obligeant les acheteurs à verser comptant 35%, au lieu de 30% précédemment. L'abaissement des plafonds doit permettre de diminuer de 60 milliards environ le volume du crédit. Ce n'est qu'une première étape, les autorités monétaires françaises estimant que la compression devrait atteindre au moins le double de ce chiffre. L'ensemble de ces mesures, convention avec la Banque de France et accentuation de la politique restrictive du crédit, a un double but: secourir les finances publiques et lutter contre l'inflation. En dernière analyse, la monnaie est en jeu.

AUGMENTATION DES IMPOTS

Les Chambres ont voté les projets financiers du gouvernement Bourgès-Maunoury, projets qu'elles avaient refusés au gouvernement Mollet. Les nouveaux impôts comportent une majoration du prix de l'essence, des tarifs postaux, des droits de timbres et d'enregistrement, de l'impôt sur les sociétés, la suppression partielle de la décote des stocks. C'est

la quatrième année consécutive que le taux de l'impôt sur les sociétés a été majoré. Il est porté à 45,60%. Le litre d'essence est ainsi porté à 90 francs pour le carburant et à 95 francs pour le supercarburant. Soulignons que le rationnement de l'essence, en vigueur depuis sept mois, a pris fin le 1er juillet. L'ensemble de ces mesures réduira le déficit budgétaire. Rappelons que pour diminuer le déficit de la balance commerciale, le Gouvernement a imposé des contingents aux importations.

EMPRUNT DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Les Charbonnages de France viennent de lancer un emprunt dont ils attendent 25 milliards, bien que le montant de l'émission ne soit pas limité. L'intérêt est au minimum de 5 1/2 %. Le charbon, qu'il soit consommé sous sa forme naturelle ou qu'il serve à fabriquer du gaz ou de l'électricité, fournit au total les deux tiers de l'énergie consommée en France.

LA FRANCE ET LE DEVELOPPEMENT MINIER CANADIEN

La participation française au développement minier du Canada s'accroît. La Compagnie française des Pétroles vient de faire une émission d'actions de préférence au Canada, par l'intermédiaire de sa filiale canadienne, French Petroleum Company of Canada, afin de développer ses activités dans l'ouest du Canada, notamment ses moyens de production et d'exploration. Par ailleurs, la société française Le Nickel vient de décider de prendre une participation dans les recherches minières qui viennent de débiter au nord de l'Ungava.

LA "CARAVELLE" AU CANADA

La "Caravelle" a été présentée à Toronto, Ottawa et Montréal, venant des Etats-Unis. L'accompagnaient M. Georges Hereil, président-directeur général de la société française Sud-Aviation; M. Claude Teyssier, directeur de Sud-Aviation pour l'Amérique du Nord; et les commandants Casse et Lesieur. Selon le "Chicago Tribune", M. Howard Hughes, de la Trans World Airlines, aurait conclu un accord pour la construction du biréacteur français dans ses usines de Californie.

C'EST LE DEVOIR DE CHAQUE FRANÇAIS AU CANADA

... de faire connaître la France autour de lui. Pour vous aider dans cette œuvre bénévole, procurez-vous gratuitement brochures, dépliants, informations diverses, auprès des:

SERVICES OFFICIELS DU TOURISME FRANÇAIS

1170 rue DRUMMOND, MONTREAL

Tél.: UNiversity 6-5016

FROMAGE...

(Suite de la page 10)

l'appoint d'un gruyère fondu fabriqué et exporté sous la direction d'une société française.

Vendre du fromage français au Canada n'est pas une tâche aisée. Il faut d'abord créer, amorcer une demande et accomplir ensuite, sous forme d'une prospection systématique et obstinée, une sorte d'apostolat gastronomique, loin d'être rentable du premier coup. Il faut tout expliquer sur les fromages, leur nature et leurs variétés, doser les dépôts de marchandise, accepter comme rebuts ou invendus des produits qui, en montrant sur leur surface une tâche de moisissure presque imperceptible, ne font en somme que leur devoir. Mais peu à peu les goûts se dessinent, les habitudes se créent, et, pour ceux qui persévèrent, le succès représente une certitude mathématique. Les importateurs sont donc souvent les meilleurs propagandistes du fromage en général. En faisant valoir ses qualités, en pénétrant dans les magasins, les chain-stores, les restaurants, ils contribuent à révéler ou restaurer la splendeur d'un aliment séculaire, universel, indispensable.

Le fromage n'est déjà plus tout à fait considéré au Canada comme le casse-croûte du cultivateur ou le complément d'un plat de nouilles. Il orne les plateaux de la

plupart des réceptions. Mais sa victoire ne sera totale que lorsqu'il aura pris sa place sur la table familiale et que l'enfant, cessant de subir les influences défavorables, lui restera fidèle toute sa vie.

Mouvement ascendant des importations de fromages français au Canada

1953	82.000 lbs.	\$ 42.000
1954	331.000 lbs.	170.000
1955	359.000 lbs.	180.000
1956	435.000 lbs.	223.000

Consommation de fromage au Canada (produits fabriqués au Canada) — en millions de lbs.

	Cheddar naturel	Cheddar fondu	Fromages divers
1953	35,4	44,2	11,9
1954	39,8	44,4	12,9
1955	45,3	44,6	14,0
1956	40,3	44,2	17,4

La consommation du cheddar a diminué en 1956 par suite d'une augmentation du prix. Par contre, la consommation des fromages divers et de spécialité marque une hausse sensible, prouvant une fois de plus que le goût de la clientèle se porte peu à peu vers les spécialités.

CHAMPAGNE

de Castellane

EPERNAY

Ce vin prestigieux, déjà bien connu au Canada dans les Ambassades et Consulats et de la clientèle de la Province de Québec, est en vente dans tous les magasins de la C.L.Q. Numéro de liste: 569H.

NOUVELLES CANADIENNES

UN NOUVEAU BUDGET A LA SESSION D'AUTOMNE

Le nouveau ministre des Finances, M. Donald Fleming, a annoncé qu'il présenterait un budget au cours de la session parlementaire qui doit s'ouvrir à la mi-octobre. Ce sera le premier contact du gouvernement tory avec les Chambres. Pour tenir certaines des promesses électorales, il sera amené à prendre quelques mesures d'ordre économique et financier, d'un caractère populaire, dans la mesure du possible.

Il demandera sans doute la création d'une commission devant étudier les dépenses de l'administration fédérale, afin de voir où des économies peuvent être réalisées. Rappelons que l'administration républicaine, à Washington, a pris une mesure analogue en créant la commission Hoover.

Il étudiera, par ailleurs, la possibilité d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle seront étudiées les possibilités d'un nouvel arrangement fiscal entre Ottawa et les gouvernements provinciaux. On sait que le Québec et l'Ontario, les deux principales provinces canadiennes, sont particulièrement mécontents des dernières propositions du précédent gouvernement.

VERS UNE LEGERE REDUCTION DES IMPOTS

Les Conservateurs ont constamment critiqué la politique fiscale du gouvernement libéral et le nouveau cabinet proposera vraisemblablement un certain allègement des impôts. Il est possible qu'il augmente légèrement les exemptions de base de l'impôt personnel sur le revenu et qu'il diminue certaines taxes indirectes, comme celle qui frappe la vente des automobiles. En même temps, il majorera cer-

tains bénéfices sociaux, les pensions de vieillesse, notamment, dont le taux pourrait passer de 46 à 50 dollars par mois.

Le gouvernement conservateur dispose, en effet, d'une certaine marge en ce qui concerne les recettes budgétaires, le précédent ministre des Finances, M. Harris, ayant basé le budget courant sur un excédent qu'il a évalué à 152 millions de dollars. Mais, traditionnellement, les estimations de ce genre de M. Harris ont été très au-dessous de la réalité. M. Fleming, qui vise un budget équilibré, pourrait donc fort bien prendre un certain nombre de mesures, mineures sans doute, mais qui seraient populaires. A la veille de nouvelles élections, l'argument politique est en effet de première importance.

INSTABILITE DE LA SITUATION POLITIQUE

Les Conservateurs ne disposent pas de la majorité absolue au Parlement et, tôt ou tard, de nouvelles élections auront lieu. Celles-ci ne se produiront cependant pas avant le printemps de 1958, le Parti libéral ayant intérêt à laisser les Conservateurs gouverner au moins une session, dans l'espoir de les voir commettre des erreurs. En outre, les fonds électoraux des quatre partis doivent être actuellement assez minces. Conservateurs et Libéraux vont donc jouer au chat et à la souris.

Le gouvernement tory, faute d'une majorité assurée, n'est du reste pas en mesure de faire adopter une mesure si peu controversée soit-elle. Il devra s'en tenir, au départ, à des décisions susceptibles d'entraîner l'approbation d'une majorité en Chambre. Mais il est inévitable que, tôt ou tard, des problèmes controversés se posent, et tout indique que de nouvelles élections auront lieu au cours de l'été 1958.

GALERIE D'ART

L'Art Français

TABLEAUX DE CHOIX

RESTAURATION
ANCIEN ET MODERNE

—
ENCADREMENTS
ARTISTIQUES

370 Ave. LAURIER Ouest

MONTREAL 8

(ouest de l'Avenue du Parc)

Egalement, le plus grand
choix en ville de reproductions
des maîtres modernes

TEL.: CR. 2-6077

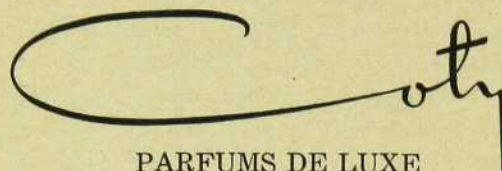
ACIER...

(Suite de la page 16)

vent considérer ces problèmes dans un moment où ils ont à faire face à des investissements massifs.

L'industrie prévoit en effet pour 1980 une production nationale de 11 millions de tonnes, représentant 83% de la consommation intérieure. Dans ces estimations, place est réservée à l'importation, mais il est probable que la nature de celle-ci sera en partie modifiée. Nous avons vu, depuis 1951, se créer une industrie des tôles fines avec lignes continues d'étamage et de galvanisation qui a réduit considérablement les importations de tôles fines et nous verrons, sans doute d'ici peu, cette évolution gagner le domaine des tôles au silicium utilisées dans la fabrication des appareillages électriques.

Il est probable qu'en 1980 le Canada sera un pays équipé pour ses productions d'acier de base; les importations constitueront une marge de sécurité pour les producteurs; elles se réaliseront par accords commerciaux et, surtout, par une politique de prix où les coûts de production joueront un grand rôle.


PARFUMS DE LUXE

COTY (CANADA) LIMITED
MONTREAL

CONSOMMATION D'ACIER PAR PROVINCE

— avec indication du pourcentage importé —

(Moyenne des années 1951 à 1955)
(En milliers de tonnes de 2.014 livres)

	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie Britannique
Structure	32	219	243	40	50
Tôles fortes et skelp	19	119	333	22	30
Rails et matériel de voie	33	62	180	61	12
Barres et ronds	35	332	597	66	57
Tôles fines et feuillards	16	237	798	49	66
Divers	33	14	80	—	—
Total	168	983	2.231	238	215
Pourcentage importé	10%	31%	28%	25%	54%

POURCENTAGES D'IMPORTATIONS PAR PRODUIT

— par rapport à la consommation totale —

(Moyenne des années 1951 à 1954)

	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	Colombie Britannique	Total
Structure	39,6	54,7	57,7	70,1	91,8	59,0
Tôle forte et skelp	17,0	54,9	37,2	54,7	74,4	43,4
Rails et matériel de voie	7,3	1,8	2,7	1,1	93,3	4,9
Barres et ronds	5,7	9,5	12,7	3,9	20,6	11,4
Tôles fines à chaud	71,3	75,8	57,6	61,4	84,0	62,9
Tôles fines à froid	21,5	23,0	27,0	17,1	16,9	25,9
Autres tôles fines	21,7	7,2	5,4	15,1	14,0	7,4

DEGUSTEZ
la fameuse
LIQUEUR
du
PAYS BASQUE

LIQUEUR IZARRA

JAUNE en Bouteilles No 213A
en tout temps

VERTE en Cruches No 213C
pour cadeaux de fête

EN VENTE
dans tous les
MAGASINS
de
C.L.Q.

La main-d'œuvre féminine...

(Suite de la page 20)

Par occupation, les deux changements les plus marquants dans les emplois féminins durant le demi-siècle écoulé, ont été la diminution du nombre des domestiques et l'augmentation des employés de bureau. L'accroissement rapide du nombre des employés dans les industries de service commercial masque à un certain degré l'étendue du mouvement d'exode des femmes du service domestique privé; toutefois, une bonne partie du travail accompli par ces industries, blanchissage, préparation des aliments, nettoyage et autres besognes semblables, remplace du travail qui se faisait à la maison. L'augmentation du nombre des employées de bureau se rattache aussi, dans une certaine mesure, à l'expansion des services tels que l'assurance, la banque et l'immeuble, qui emploient tous des effectifs nombreux de femmes.

Aussi récemment qu'en 1931, le pourcentage d'employés de bureau du sexe féminin était de 49%; en 1951, la proportion était de 57% du total. Les chiffres antérieurs à 1931 ne sont pas rigoureusement comparables, mais on notait une augmentation constante avant cette date. Dans certaines industries, la hausse a été encore plus marquée durant ces dernières années, car les femmes ont manifesté des aptitudes particulières pour le genre de travail à accomplir.

Un autre groupe d'occupations où le nombre des femmes s'est accru remarquablement est celui du commerce — catégorie qui embrasse des occupations telles que agents de publicité, voyageurs de commerce, recouvrements de créances, étalagistes. Les femmes y figuraient pour 16% en 1911 et 39% en 1951. Les femmes recensées en 1911 comme ayant un emploi dans l'agriculture représentaient 1,7% du total et en 1951, 3,9% de tous les travailleurs agricoles.

La diversité des occupations auxquelles les femmes ont accès n'a cessé de s'accroître depuis un demi-siècle. Au recensement de 1931, 1,8% des agents d'immeubles étaient des femmes; en 1951, plus de 6%. Moins de 1% des écrivains, rédacteurs et journalistes en 1911 étaient des femmes; en 1931, la proportion atteignait 15% et, en 1951, 22%. Les femmes professeurs et directrices de collèges étaient 1% en 1911; elles figurent pour 15% en 1951. Chez les médecins et les chirurgiens, 2,7% des femmes en 1911, 2,0% en 1931, 4,9% en 1951. Le nombre des femmes techniciennes de laboratoire a augmenté rapidement depuis quelques années; elles sont maintenant 38% du total. Le nombre de femmes avocats, comptables, architectes, dentistes, vétérinaires, chimistes

et métallurgistes a augmenté aussi ces dernières années, bien que dans ces professions il reste encore petit.

A ce propos, notons que si 14% de la population active féminine est classifiée sous l'étiquette "professionnelles", il y en a quatre sur cinq dans ce total qui sont institutrices ou infirmières. Cela tient peut-être en partie au fait que ces occupations non seulement intéressent particulièrement la femme, mais aussi que les femmes plus âgées qui désirent reprendre du travail peuvent y rentrer; une période d'absence semble n'entraîner aucune diminution importante d'aptitudes. Cela tient aussi peut-être à ce que les jeunes femmes, en choisissant une carrière, se rendent compte que, même aujourd'hui, l'on rencontre des difficultés dans plusieurs autres professions où les hommes ont la prédominance. Si les barrières officielles qui fermaient aux femmes l'accès de presque toutes les professions ont cessé d'exister ou ont été grandement modifiées, il n'est pas rare néanmoins que certaines conventions officieuses restreignent encore la pleine participation des femmes à certains aspects de la profession. En médecine, par exemple, les principaux champs de spécialisation pour la femme sont l'anesthésie, la pédiatrie et l'obstétrique; l'entrée dans d'autres spécialisations est chose inaccoutumée. Dans quelques branches des professions scientifiques, il n'est pas fréquent pour une femme de se trouver en mesure de travailler à ses propres projets, et il ne lui est pas facile de faire reconnaître la valeur du travail qu'elle accomplit; dans d'autres cas, toutefois, en fait dans l'industrie, il n'existe pas de difficultés de cette nature. Dans le journalisme, les femmes ont quelque difficulté à se faire admettre et la plupart d'entre elles, dans cette profession, se trouvent reléguées aux rubriques d'intérêt féminin. Les femmes qui deviennent comptables agréées éprouvent parfois de la difficulté à s'établir, à cause de la croyance que "les clients n'aiment pas discuter de leurs affaires avec une femme". Dans le travail de secrétariat et de bureau, d'après le ministère du Travail, les femmes ayant une formation universitaire constatent souvent l'absence de besognes à leur mesure et des chances plutôt maigres d'avancement.

Pour la femme professionnelle autre que l'institutrice ou l'infirmière, les difficultés ne se limitent pas à accéder à la profession et à s'y établir. L'organisme ou la maison qui emploie des hommes et des femmes de profession a souvent son propre programme de formation interne et, ici encore, la femme peut avoir de la difficulté à faire reconnaître son droit de participer à ce programme sur un pied d'égalité. Il y a une tendance à confier aux femmes les tâches courantes, qui est propre à faire naître un sentiment de frustration et, partant, à diminuer le rendement. D'autre part, les employeurs amis du progrès ne s'opposent pas à préparer une femme qui manifeste de l'initiative et la volonté d'assumer des responsabilités.

Tandis qu'un homme, normalement, est censé prendre toutes les responsabilités que son employeur décide de lui confier, l'employeur attendra souvent qu'une femme montre combien de responsabilité elle est prête à accepter.

La question de l'avancement aux postes de commande et de direction suit naturellement celle de la préparation. Le fait que la plupart des femmes, après quelques années de travail, se marient et quittent la maison ou l'organisme est un facteur primordial; la préparation en vue de l'avancement peut être une longue affaire et qui comporte, pour l'employeur, une certaine dépense. Il est donc plus probablement dans l'intérêt de la maison de former un homme plutôt qu'une femme, même si ses aptitudes sont moindres. Cela est une considération purement d'ordre pratique et n'a rien à voir avec le préjugé, qui persiste dans plusieurs pays, contre l'accession des femmes aux postes de contrôle.

Il faut noter, toutefois, que les femmes de profession et celles qui ont occupé des postes de commande dans l'industrie ne "gaspillent" pas pour ainsi dire leur formation, en rompant tout contact avec leur travail dès qu'elles se marient. Les femmes écrivains, médecins, avocats et scientifiques, par exemple, tendent à conserver un contact avec leurs professions après le mariage, et soit à combiner le travail professionnel avec les soins de la famille, soit à y revenir aussitôt qu'elles sont libres de le faire, parce que le travail pour lequel elles ont reçu une formation est à la fois riche d'intérêt et de récompenses. D'un autre côté, les femmes de formation universitaire qui ont connu surtout le travail général de bureau ou celui de secrétariat, ne sont pas ordinairement aussi disposées à retourner à ce genre d'occupation; "peu de femmes mariées dans le groupe sont intéressées à un emploi futur, et peu de celles qui le sont retourneraient au travail de bureau. La plupart de celles qui ont des plans pour l'avenir veulent entrer dans le travail social ou l'enseignement."

En général, le manque de chances d'avancement, dans le travail professionnel ou le commerce, la finance et l'industrie, est une des causes du revenu sensiblement moindre, en moyenne, que reçoivent les femmes. Dans la mesure où elles ont moins facilement d'avancement, elles tendent à être exclues des sphères de revenus élevés. Il n'est pas peu fréquent, non plus, qu'une femme gagne nettement moins qu'un homme qui a les mêmes responsabilités et remplit les mêmes fonctions. D'ordinaire, on défend cette situation au nom de la justice, car on suppose communément que les hommes ont des charges de famille, et les femmes, pas. La statistique révèle, toutefois, qu'un homme sur trois au Canada est sans charges de famille, tandis qu'une grande proportion des femmes travaillent pour le soutien d'autres personnes. D'après une

enquête américaine récente, dont on a publié les conclusions au Canada, six sur dix des femmes qui travaillent doivent subvenir en totalité ou en partie aux besoins d'autres personnes, en plus de leurs besoins propres; une sur sept est l'unique soutien de sa famille, de quatre personnes ou plus. La similitude des conditions sociales aux États-Unis et au Canada porte à croire qu'une enquête du même genre au Canada y révélerait une situation identique.

Il est probable, toutefois, que la principale raison du revenu moins élevé que reçoivent les femmes est le nombre restreint d'occupations auxquelles elles ont accès, en particulier dans le groupe des travailleurs salariés. Dans l'industrie lourde, par exemple, les femmes n'ont pas coutume d'acquérir les qualités qui leur permettraient d'effectuer du travail "spécialisé", l'une des raisons étant que les établissements tels que les ateliers de mécanique, qui sont souvent petits, n'ont pas de facilités pour les femmes. En conséquence, la plupart des ouvrières font du travail classifié comme "non spécialisé" et reçoivent un salaire de travailleur "non spécialisé". De plus, à la fois dans les métiers spécialisés, les opérations confiées aux femmes sont restreintes. Il s'ensuit que les femmes entrent sur le marché du travail dans des conditions de concurrence plus vive, parce que le champ est limité. Sous l'action des lois de l'offre et de la demande, le niveau de la rémunération, dans ces circonstances, peut rester bas. Une autre raison est peut-être le fait que plus d'un tiers des femmes qui travaillent ont moins de vingt-cinq ans; comme tout individu n'atteint son potentiel de revenu maximum que dans la quarantaine, la comparaison du salaire moyen des hommes et des femmes est propre à donner une idée fautive. Le nombre de femmes qui travaillent à temps partiel tend aussi à baisser la moyenne de leur salaire hebdomadaire.

C'est ce qu'illustrent les statistiques relatives à la moyenne des heures et des salaires en octobre 1955, dernier mois pour lequel nous ayons des relevés. Le salaire hebdomadaire moyen des ouvrières au Canada à ce moment-là atteignait 56% de celui des hommes; le taux horaire s'établissait à 61% et le nombre des heures de travail était de 38,5, au lieu de 42,6 pour les hommes. Les employées salariées, qui travaillaient 37,9 heures par semaine par rapport à 39,5, gagnaient 51% de la moyenne des hommes. Au point de vue régional, les femmes étaient plus mal partagées à Terre-Neuve, où en 1953 leur salaire moyen atteignait 33% du salaire moyen des hommes. La proportion, à 64%, était la plus élevée en Saskatchewan. Il est intéressant de noter que le taux horaire des ouvrières en Angleterre, à 60,1% du taux horaire des hommes, est presque identique à la moyenne susdite pour le Canada.

(Extrait de la Lettre mensuelle de la Banque Canadienne de Commerce, juin 1957.)

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRESIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Francis Lacoste
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond Treuil
Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France au Canada

M. Ernest Ribère
Consul Général de France à Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Marcel Nougier
Ancien Président

M. Georges Vinant
Ancien Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT
M. Jean G. Contat

VICE-PRESIDENTS
M. François Ducros
M. André Lot

SECRETAIRE
M. André Sutto

SECRETAIRE-ADJOINT
M. Pierre Tisseyre

TRESORIER
M. J. E. Rivière

CONSEILLERS
MM. Victor Durand
Gaston Jouven
Bernard Lechartier
Henry Mhun
Henry de la Myre Mory
Jean Ponsot
Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE
MM. P. Andrieux
G. Boussion
G. Boulizon
R. Duron
H. de Lanauze
A. Ligne
R. Malterre
B. R. de Massy
R. Mazur
P. Mora
A. Quedec

MEMBRES ACTIFS

M. Pierre d'Allemagne, Ingénieur conseil, 885 Boulevard Laird, Montréal 16.
M. Pierre Andrieux, Industriel, Banquier, 2182, Ave. Lincoln, Montréal 25.
M. Maurice Aubin, Propriétaire et Gérant de M. P. Aubin Reg'd. Représentant de Manufactures, Importateurs, 620, rue Cathcart, Montréal 2.
M. François Avon, Directeur Général de Poulenc Ltée, 8580 Esplanade, Montréal 11.
M. Victor Bedos, Président de H. Bedos & Co. (Canada) Inc., 1500 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.
M. Marcel Bellier, Techniques Françaises Enrg., 2116, rue St-Laurent (Suite 42), Montréal.
M. Jacques Bénard, Anc. Prés., Cons. du Com. Ext., Vice-Président de B.O.P., 455 Craig ouest, Montréal 1.
M. Abel Benquet, Restaurateur, "Le Petit Trianon", 2012, rue Peel, à Montréal.
M. André Bertheau, 3500 rue de La Montagne, Montréal.
M. E. D. Bonnard, Président de Bonnard Equipment Ltd. (Tracteurs "Ferguson et Massey-Harris", Machines aratoires — Moteurs Gardner Diesel), 2575 Remembrance Road, Lachine 32, P.Q.
M. Jean Bonnel, 1570 Bernard ouest, Montréal 8.
M. Guy Boulizon, Librairie Beauchemin, 656 Wiseman, Montréal 8.

M. Gabriel Boussion, Importateur, représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 772 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 15.
M. Jean Brusset, Vice-Président, West Canadian Petroleum Ltd., 709, 8th Ave. South West, Calgary, Alta.
M. Charles Cadou, Courtier en Assurances, Agent général de Maisons de Cognac, Vins et Porto, 4660 Queen Mary Road, Montréal 26.
M. Léon Charton, Entrepreneur en peinture, 30, Montée Gravel, à Ste-Dorothée, P.Q.
M. Louis Collard, 3465 Ridgewood, Montréal 29.
M. Jean G. Contat, Directeur Général de l'Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke ouest, Montréal.
M. Martial E. Coullenot, Ingénieur civil, Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
M. René Crozier, Vice-Président, J. B. Martin Company Ltd., B. P. 7, à Saint-Jean, P. Q.
M. Georges Delrue, Joaillier, 3489 Marlowe, Montréal.
M. Marc Dhavernas, Anc. Prés., Président, North American Utilities, Sicard Inc., 1510, Drummond, Montréal.
M. Henri Dolisie, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Ingénieur, Président Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
M. Frédéric Dréville, Ingénieur hydraulicien, 5166, Westbury Ave., Montréal 26.

M. François Ducros, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
M. François Dupré, Président, Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
M. Jules Louis Dupuis, Propriétaire Hôtel et Restaurant, Domaine des Hautes Roches, à Eastman, P.Q.
M. Gaston Durand, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd., 437 rue Mayor, Montréal.
M. Victor Durand, Représentant de manufacturiers français, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
M. René Duron, Associé de Gagnon & Heurtel Enrg., Courtiers en Immeubles, 1440 Bernard ouest, Montréal.
M. Jean-Claude Eddé, Président de J. Eddé Ltée Importations de produits pharmaceutiques français, 1154, Beaver Hall Square, Montréal.
M. Claude Farjon, Salon Claude Enrg., Coiffeur pour dames, Hôtel de La Salle, 1240, rue Drummond, Montréal.
M. Pierre Fluyt, Représentant "Mercury Press Co.", Imprimeurs, 740 ouest, rue St-Paul, Montréal.
M. Jacques Fricout, Pépiniériste, 4417, De La Roche, Montréal 34.
M. Robert Gens, Propriétaire de Robert Gens & Cie, Fabricants d'ornements d'église, 34, rue Notre-Dame Est, Montréal.
M. Francis Glorieux, Fabricant de tissus de laine, Textile Ste-Anne Ltée, Rigaud, P.Q.

- M. Paul Gremaux, Représentant de la Fonderie Paccard à Anney-le-Vieux; Etablissements Mamias, à Gagny (S. et O.); Max Ingrand à Paris, 5579 rue Paré, à Montréal 16.
- M. Jacques Grunberg, Directeur du Département des Procédés, L'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. André Hadamar, University Press of New Brunswick, Phoenix Square, Fredericton, N.B.
- M. Eugène Issalys, Libraire Editeur, Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
- M. Gaston Joven, Directeur, A. Janin & Cie. Ltée, 1460 Sherbrooke ouest, Montréal.
- M. Alfred Lacaze, Directeur de la Parfumerie L. T. Piver Ltée, 1030, rue St-Alexandre, Montréal.
- M. Robert H. Lacour, Optométriste-Opticien, 4693 rue Delorimier, Montréal.
- M. Henri Lamané, Restaurateur, Prop. du Restaurant français "LAMANE", 1354, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q.
- M. Henri de Lanauze, Importateur, Appareils cinématographiques, appareils photographiques, service technique et films de formats réduits, 1027 Bleury, Montréal.
- M. Jacques de Lavergne, Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Roger Lebert, Boucher "Anjou-Quebec", 807, Ave. Laurier est, Montréal.
- M. Charles Le Borgne, Représentations industrielles et commerciales, 1487, rue de La Montagne, Montréal, P.Q.
- M. Bernard Lechartier, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
- M. Bernard Leclerc, Secrétaire général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
- M. Henri Lecocq, Directeur Rodier (Canada) Ltée, Représentant des Soieries Staron, 714 New Birks Building, Montréal.
- M. Henry E. Lefèvre, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Président Dominion Potash Ltd., 310, avenue Victoria, Westmount, Montréal 6.
- M. André Ligne, Administrateur Directeur, Coty (Canada) Limited (Manufacturiers et Distributeurs de cosmétiques), 7335 Boulevard St-Laurant, Montréal.
- M. Jacques de Liniers, Président Wood Preservation Industries Ltd. (traitement des bois) et Barter & Trade Limited, 2807 avenue Willowdale, Montréal.
- M. J. Loevenbruck, Importations produits alimentaires, 1565, rue d'Iberville, Montréal.
- M. André Lot, Directeur adjoint, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Gabriel Lucas, Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. André Malavoy, Agent de Voyages, 1225 ouest, rue Dorchester, Montréal.
- M. René Malterre, Maître-Ebéniste, 2423 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Roger Maréchal, Président de Maréchal Constructions Ltd., 10744, rue Lamoureux, Montréal-Nord.
- M. Paul Mauge, Publiciste, Administrateur Tournee Théâtrale, 3520 McTavish, Montréal.
- M. Raymond Mazur, Importateur et Distributeur, Président Sélection Ltée (spécialités p. enfants) Président Selecta Inc. (distributors of home appliances and air conditioning), 6612, rue St-Hubert, Montréal 10.
- M. Henry A. Mhun, Economiste-Conseil, 1462, rue Bishop, Montréal.
- M. Henri Jacques Mô, Importateur, Fabricant de meubles Moblex, 11845, rue Fillion, Montréal.
- M. Pierre Mora, Ingénieur, Représentant au Canada des Entreprises Fougerolle, Key Construction, 1070, rue Bleury, Montréal.
- M. René Morand, Président de Boulevard Dodge-DeSoto Ltd., Représentant exclusif de Chrysler Corporation, 339 ouest, boulevard Crémazie, Montréal 14.
- M. Henry de la Myre Mory, Président, Cosmex Ltée (agents généraux p. Lancôme S.A.), 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Marcel Nougier, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Importateur de spécialités pharmaceutiques et produits français, Directeur de Coronet Drug Company, 260 est, rue Rachel, Montréal 18.
- M. Jean Olive, Président, Corporation Pharmaceutique Française, 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Vital J. J. Panneels, Agent général Importateur (coutellerie, outillage, armes, textiles spéciaux), 1003 ouest, rue Bernard, Montréal 8.
- M. Roger Paquet, Hôtel Châtelet, Morin Heights, P.Q.
- M. Marcel Pasquin, Ch. 35, 35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.
- M. Michel Pasquin, Gérant, Service Hypothécaire, St-Francis Realty Co. Ltd. (Compagnie Immobilière Saint-François Ltée), Correspondants Hypothécaires de New York Life Insurance Co., 300, avenue Victoria, Westmount, Montréal 6.
- M. René C. Pasquin, Courtier d'assurances, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Edmond Petzl, Peinture et débossage d'automobiles, 2089, Sanguinet, Montréal.
- M. Albert Pinel, Ing. Agricole, Valeurs de Placement — Immeubles, 3800, Ave. Dupuis, app. 15, Montréal 26.
- M. Jean Ponsot, Représentant Air France, 1080 rue Université, Montréal.
- M. J. Aristide Pony, Propriétaire de la librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. Gérard Potez, Administrateur de Valclair Investment Company Ltd., Président de Horton (Canada) Inc., 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.
- M. André Quédec, 4328, Sherbrooke ouest, Montréal.
- M. Maurice Quédrue, Anc. Prés. et Cons. du Com. Ext., Industriel, 4115 Côte des Neiges, Montréal.
- M. François Repolt, Directeur Gérant, E. Meyer (Canada) Ltd., 1522 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Jean Rivière, Gérant, Anglo French Gelatines Ltd., 1487, rue de La Montagne, Montréal 25.
- M. G. Rivollier, Secrétaire Général, Lafarge Cement of North America Ltd., 744 West Hastings Street, Vancouver, B.C.
- M. Bernard Robert De Massy, ingénieur E. N., Vice-Président Bristol Laboratories of Canada Ltd. (produits pharmaceutiques), 286 ouest, rue St-Paul, Montréal.
- M. Jean-Paul Rousseau, Président, North American Electronics Ltd., 55 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
- M. Joseph Saint-Loup, représentant de manufactures (articles religieux), 1073 ouest, avenue Laurier, Montréal.
- M. Pierre A. Salbaing, Directeur Technique, L'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Georges Schaefer, Les Ateliers d'Art Liturgique Engr., 29 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Fernand Schiettekatte, Représentant-Vendeur en tissus textile, 860, avenue Wilder, Montréal 8.
- M. Georges Simon, Représentant de la Cie. Générale Transatlantique au Canada, 1255, Phillips Square, Montréal.
- M. Norbert Smeulders, Gérant de Production chez J. E. Roy & Fils, imprimeurs, 265 ouest, rue Vitré, Montréal.
- M. Étienne Spire, Ingénieur Conseil de l'Air Liquide, Louvroil-Montbard-Aulnoye, Usinor, Institut Français des Pétroles, Institut de Recherche de la Sidérurgie (Irsid), 3877 Draper Ave., Montréal.
- M. André Sutto, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Charles Tiberghien, Importation-exportation, 240 Bloomfield Ave., Montréal 8.
- M. Pierre Tisseyre, Fondateur de pouvoir de la Société des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs Dramatiques, Directeur du Cercle du Livre de France, 40, rue Molière, Montréal 10.
- M. Léonce Tourne, Importateur-Exportateur de pelleteries et manufacturier, Exotic Fur Cie des Pelleteries Canadiennes Ltée, 4314 rue Saint-Denis, Montréal.
- M. Gérard Van Houtte, Importateur de thé, café, alimentation, etc., 1030 ouest, rue Laurier, Montréal 8.
- M. Georges Vasseur, Directeur Administratif, The Key Construction Ltd., 1070, Bleury, Montréal.
- M. Georges P. Vinant, Anc. Prés., Cons. du Com. Ext., Président Vinant Ltd., Importateur, parfums et spécialités pharmaceutiques, 8356, Boul. Saint-Laurent, Montréal 11.
- M. Jean R. Vinant, Industriel, Matériaux Modernes Inc., 8355, Boul. Saint-Laurent, Montréal 11.
- M. Robert Voisot, Canada-France Automobile Engr. (vente par contrat de voitures françaises) (T.T.X.) aux touristes vers l'Europe, 75, rue d'Auteuil, à Québec 4, P.Q.
- M. André Welcker (docteur en médecine, pharmacien), Directeur des Laboratoires Welcker & Cie. Ltée (produits pharmaceutiques), 6235 Papineau, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS — CANADA

- M. Louis Baisez, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 829 Ave. Pratt, Montréal 8.
- Barclay Press Co., Imprimeurs - Editeurs - Lithographes, 3451, rue Masson, Montréal.
- M. J. Philippe Beaulac, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd., 6223 Delorimier, Montréal.
- M. Henri Beaulieu, C.R., Avocat de l'étude de Beaulieu, Beaulieu et Casgrain, 10 est, rue Saint-Jacques, Ch. 61, Montréal 1.
- M. Léopold Bernier, Président de C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée (importateur de textiles en gros), 459, rue St-Sulpice, Montréal.
- M. Hector Bertrand, Comptable agréé, a/s Lorenzo Bélanger & Associés, 1980 ouest, Sherbrooke, Suite 360, Montréal 25.
- Bianchini Frier (Canada) Ltd., Soiries hautes nouveautés, 600 New Birks Bldg., Montréal.
- M. P. Horace Boivin, Maire de la Cité de Granby, Province de Québec.
- M. A. Bornstein, Président, Allied Press Inc., Imprimerie, 7055, rue Alexandra, Montréal 14.
- M. Albert Boulet, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, P.Q.
- M. François Bouyeux, Restaurateur, 12, rue Craig Est, Montréal.
- M. Guy R. Brassard, Brassard Reg'd. (importation-exportation), 2245, rue Viau, Montréal 4.
- Bruck Mills Ltd. (représenté par M. F. J. Delicet), fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.
- M. Guy Chabot, Associé senior de Raymond Chabot, Martin Paré & Cie, Comptables agréés, 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.
- M. Roland A. Chagnon, C.A., Président de Fred. A. Lallemand & Cie. Ltée (Manufacturiers de levure et distributeurs de fromage), 1620, rue Préfontaine, Montréal 4.
- M. Edouard Chamberland (manufacturiers essences culinaires, importateurs produits alimentaires), 139 ouest, rue St-Paul, Montréal.
- M. Jean Charton, Président de Herdt & Charton Inc. (importations), 2245, rue Viau, Montréal 4.
- M. Louis-Paul Chartrand, Office Général des Grandes Marques, Importations-Exportations-Représentations, 1768 Cedar Ave., Montréal.
- M. Albert Clément, Importateur, représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount, Montréal 6.
- M. J. Eugène Côté, Chef de la Publicité, Ronalds Advertising Agency Ltd., Keefer Bldg., 1440 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.
- M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.
- M. R. B. Daville, Directeur-Gérant, William Whiteley (Canada) Limited (importateurs vins et spiritueux), 1610 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152, Notre-Dame Est, Montréal.

M. Emile Désorcy, Directeur pour la Division Montréal du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

M. P. Hervé Desrosiers, Industriel, 1405, rue Peel, Montréal.

M. Jules Dupré, C.R., Avocat, 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Hector Fontaine, Président du Conseil, Agence Canadienne de Publicité Ltée, 1454 rue de la Montagne, Montréal.

Honorable Wilfrid Gagnon, Industriel, 680 Sherbrooke ouest, Montréal.

M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Enrg. (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canardière, Québec, P.Q.

M. Gérard B. Genest, Vice-Président de l'exécutif, en charge des ventes et Assistant-Directeur Général de Herdt & Charton, Inc. (Import.-Export., parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2245, rue Viau, Montréal 4.

M. Henri Gérin-Lajoie, C.R., Avocat, membre senior de la firme légale Lajoie, Gélinas & Lajoie, 60, St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 1001 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. Maurice Gillet, Maître-Imprimeur, Typo-Press, 600, rue Legendre, Montréal.

M. Jacques S. Guillon, Président, Simax Corporation Ltd., 1638, Sherbrooke Ouest, Montréal 25.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031 Rachel Est, Montréal.

M. A. Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 159, rue Craig Ouest, Chambre 610, Montréal.

M. Louis A. Lange, Artiste-peintre et marchand de tableaux (Galerie l'Art Français), 370 ouest, rue Laurier, Montréal 8.

M. Henry Laureys, Industriel, Représentations industrielles, 484 Mount Pleasant Avenue, Westmount, Montréal 6.

M. Raymond Lavoie, Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles" (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Georges H. Mercier, Directeur, Service expansion économique, Banque Royale du Canada, 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

M. J. F. Eugène Michaud, Courtier en impressions, 4547, rue De Lanaudière, Montréal 34.

M. Gaston Moquin, Maison J. O. Moquin, Courtiers en Douanes et Transitaires, 353 rue St-Nicolas, Montréal.

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, comptables agréés, 276 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

M. Jean Nolin, Conseil en Publicité, Agent général au Canada de Didot-Bottin (Paris) et de Publimondial (Paris), Casier Postal 354, Westmount, Montréal 6.

M. J. Alfred Ouimet (Importateur, agent manufacturier, spécialités: conserves alimentaires), 84 St-Paul Est, Montréal.

M. Gérard Parizeau, Directeur Général de la maison Dupuis, Parizeau, Tremblay Ltée, Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., Ch. 319, 300 rue St-Sacrement, Montréal.

M. André Pasquin, Directeur, Service des Relations Etrangères, La Banque Provinciale du Canada, 221, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Gaston Pelletier, Pharmacien, Gérant général de Vinant Limitée, 8355, Boul. Saint-Laurent, Montréal 11.

M. Edgar Pouliot, Directeur de Bianchini Frier (Canada) (soieries), Lesur Limitée (lainages), New Birks Bldg., Montréal.

M. Paul Pratt, Administrateur, Maire de Longueuil, Président de l'Office Central Catholique Ltée, 50 Notre-Dame Ouest, à Montréal.

M. Walter Prior, Anglo American Telegraph Co., 140 Notre-Dame ouest, Montréal.

M. Jean Racine, Courtier en douane, 300, rue St-Sacrement, Montréal.

M. Jean Ratelle, Contrôleur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

M. Louis E. Robert, Agent de Change, Geoffrion, Robert, Gélinas, 507 Place d'Armes, Suite 505, Montréal.

M. Paul Robert, Docteur en médecine, 418 est, rue Sherbrooke, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion (Ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 1510 Drummond, Montréal.

Rougier Inc., Fabricants de produits pharmaceutiques, 2055, rue Favard, Montréal.

M. Georges Roy, Avocat (Gadbois, Roy & Gadbois), Ch. 12, 5 est, rue St-Jacques, Montréal.

M. Anselme Samoisette, O.B.E., Président Directeur Général, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, Président Directeur Général de La Progressive Compagnie d'Assurances du Canada et Directeur Général pour le Canada de la Compagnie Française du Phénix, 261 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Joseph Jacques Telio, Telio Trading Co., 1193 Phillips Place, Montréal.

M. Laurence C. Tombs, Vice-Président, Guy Tombs Ltd., agents de voyages et expéditeurs, Consul de Finlande, 1085 Côte Beaver Hall, Montréal.

Honorable Thomas Vien, C.P. et C.R., Sénateur et Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Bertrand Vos, Agences Cristalleries françaises, etc., 1496, rue Barré, Cité de St-Laurent, Montréal.

SOCIÉTÉS

Air France (M. Jean Ponsot, Représentant au Canada), 1080, rue Université, Montréal.

Barclays Bank (Mr. Leslie W. Bond, Directeur Général Adjoint), 214 St-Jacques Ouest, Montréal.

Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée (M. J. Bénard, Vice-Président) (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), 455, rue Craig Ouest, Montréal.

C. N. A. Hyperphosphate Réno (MM. R. Olivier et A. Desmarts), William Houle Ltée, à La Prairie, P.Q.

Confederation Development Corporation Ltd., (Hon. Wilfrid Gagnon, Président), 680, Sherbrooke Ouest, Montréal 2.

Corporation Pharmaceutique Française Ltée (M. François Ducros, Administrateur-délégué) (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Crédit Foncier Franco-Canadien (M. Bernard Lechartier, Directeur général) (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Dominion Potash Limited (M. Henry Lefèvre, Président) (engrais chimiques), 310, avenue Victoria, Westmount, Montréal 6.

Durand-United Petroleum Ltd. (M. Georges Durand), 1544, rue Bishop, Montréal.

Fougerolle Canada Limited (M. Pierre Mora) Entreprise de Travaux Publics, 23 Barat Road, Westmount, P.Q.

Furness Withy Co. Ltd. (Mr. E. P. Rees, directeur), Furness House, Rue St-Sacrement, Montréal.

International Transactions (Canada) Ltd. (M. B. Pierre Perriau, Gérant général) (distributeurs des Laines du Pingouin), 7080 Hutchison, Montréal.

"La Paix" (Compagnie d'assurances), Siège social: 58 rue Taitbout, Paris 9e. Représentant pour le Canada: Monsieur Paul Tremblay, 465 rue St-Jean, à Montréal.

La Société de l'Air Liquide (M. Henri Dolisie, Président) (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.

Michelin Tires (Canada) Limited, (M. Litalien, Sales Manager), 8660, rue Jeanne-Mance, Montréal 14.

Office Central Catholique Ltée. (M. André Sutto, Directeur et Vice-Président) (importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame ouest, Montréal.

Sicard Inc. (M. Marc A. Dhavernas, Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), Suite 439, King's Hall, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25.

Sorel Industries Ltd. (M. J. Edouard Simard, Président), Acierie et Arsenal, Sorel, P.Q.

Vinant Ltd. (M. G. P. Vinant, Président) (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 8355, Boul. Saint-Laurent, Montréal 11.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

M. H. Hulot, Department Manager, The T. Eaton Co. Ltd., College Street, Toronto, Ont.

CONSEILLERS

M. R. Cera, Department Manager, The T. Eaton Co. Ltd., Yonge st., Toronto.

M. H. Letroter, French Line, 6 Adelaide st. East, Toronto.

M. J. Reissman, Importateur, 64 Wellington st. West, Toronto.

SECRETAIRE-TRESORIER

M. S. J. Aliman, Négociant en Tapis, 23 Grenville st., Toronto.

MEMBRES

M. A. Burtaira, French Trading and Importing Co., 20 Temperance st., Toronto.

M. G. Bagwell, Q.C., Barrister, 372 Bay st., Toronto.

M. J. Bonus, General Manager British Trade Center, Royal Bank Bldg., Toronto.

M. J. M. Brisbin, Air France, 4 Albert st., Toronto.

M. H. H. Bull, Prosecuting Attorney, 976 Avenue Road, Toronto.

M. W. Carsen, W. Carsen Co. Ltd., 88 Tycos Drive, Toronto.

M. E. M. Chamelet, Imperial Life Ins. Co., 134 Haddington Ave., Toronto.

M. H. Dubé, H. Dubé Co., 200 Bay st., Toronto.

M. R. Haldi, Public Accountant, 5 Huntley st., Toronto.

M. D. Hartog, Directeur The Liquid Leather Co., 199 Bay st., Toronto.

M. L. A. Howard, Wine Importer, 200 Bay st., Toronto.

M. L. Katz, Canadian Fluorescent Light Co., 308 Adelaide st. West, Toronto.

M. W. Latman, General Manager, Massey-Harris-Ferguson, 915 King st. W., Toronto.

M. J. Lester, Maison Doree, 38 Asquith Ave., Toronto.

M. G. D. Little, Manager Bank of Montreal, Queen and Yonge, Toronto.

M. W. Looser, Importer, W. M. Looser Co., 64 Wellington st. West, Toronto.
 M. F. D. Lowidt, Pres. Compass Commercial Enterprises Ltd., 137 Wellington street West, Toronto.
 M. Dr. N. L. Mittler, 453 Huron st., Toronto.
 Dr. A. Palmer, Toronto Hydro, St. Clements Ave., Toronto.
 M. R. Prud'homme, Swiss Chalet, 234 Bloor st. West, Toronto.
 M. A. J. Pye, Furness Withy and Co. Ltd., 25 Adelaide st., West, Toronto.

M. F. Rebeck, General Manager, M. Rebeck and Son Ltd., 21 Research Rd., Toronto.
 M. L. D. Reid, Manager, The T. Eaton Co. Ltd., Yonge st., Toronto.
 M. N. J. Roodenbecke, N. L. McNamé & Co. Ltd., 19 Melinda st., Toronto.
 M. F. J. Seger, Manager, Falcon Lumber Ltd., 137 Wellington st. West, Toronto.
 M. J. Sejnoha, Artiste Peintre, 559 St. Clements Ave., Toronto.
 M. A. Trites, Barrister, 212 King street West, Toronto.

M. P. S. Taylor, P. S. Taylor Furniture Co., 1196 King st. West, Toronto.
 M. G. L. Watt, Wine Importer, 1139 Bay st., Toronto.
 M. D. R. Walkinshaw, Q.C., Barrister, 372 Bay st., Toronto.
 M. Uholensky, Clarkson, Gordon & Co., 15 Wellington st. West, Toronto.
 M. J. C. Zago, Coiffeur, King Edward Hotel Beauty Parlor, Toronto.

MEMBRES ADHÉRENTS — FRANCE

ACIERIES

Acieries de Gennevilliers (M. Philippe Delachaux, Président Directeur Général), Avenue Louis Roche, B. P. 33, Gennevilliers (Seine).
 Ugine, Sté d'électro-chimie, d'électro-metallurgie et des Acieries d'Ugine, 10, rue du Général Foy, Paris 8e.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Agence Maritime E. Foucher, 29, rue Tronchet, Paris 8e.
 Consortium Maritime Franco-Américain, 25, place du Marché Saint-Honoré, Paris 1er.
 Joneman (S. A. de Transport), 52/54, rue Riquet, Paris 19e.
 R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-ville, Lyon.
 Valcke et Cie (Ets. A. & G.), 54, rue de Paradis, Paris.

APPAREILS ELECTRO-DOMESTIQUES

Société Calor, 142, Grande rue de Montplaisir, Lyon 7e (Rhône).

APPAREILS INDUSTRIELS

M. Marcel Bellone, Directeur de la Sagimco Engineering Corp., 34, Champs-Élysées, Paris 8e.
 Etablissements Paul Bernard, Matériel pour travaux publics, 3, rue du Collisée, Paris 8e.

ARMATEURS

M. P. E. Cangardel, 36, rue de Naples, Paris 8e.
 Cie de Navigation Cyprien Fabre, 15, rue Beauvau, Marseille (B. du R.).
 Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez, 1, rue d'Astorg, Paris.
 S.A.G.E.T., 6, rue Rabelais, Paris 8e.
 Messieurs Worms & Cie, 45, boulevard Haussmann, Paris 8e.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette (Loire).
 Ancienne Maison C. Belle, Marpot Soeur et Frère & Godde, 119-121, rue Bugeaud, Lyon (Rhône).
 Ets. André Coradin, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.

ASSURANCES

L'Abeille (Cie d'Assurances Incendie, Accidents et Réassurances), 57, rue Taitbout, Paris 9e.
 C.A.R.R., Compagnie d'Assurances et de Réassurances Réunies, 23-27, rue Cambon, Paris 1er.
 Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.
 Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.
 L'Union Incendie, 9, Place Vendôme, Paris 1er.
 Sté Nord-Africaine de Réassurances, 25/27, rue Denfert-Rochereau, Alger (Algérie).

AUTOMOBILES

Saint-Christophe Motor, Automobiles de luxe, 3, rue Scheffer, Paris 16e.
 Sté Esswein & Cie (pièces mécaniques pour autos), 21, rue Boileau, La Roche sur Yon (Vendée).

AVOCATS CONSEILS

M. R. M. Archibald, 10, Avenue de Messine, Paris 8e.
 Maître Jean Pellerin, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris 8e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie et de la Tunisie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.
 Banque L. G. Beaubien, 1, rue Richemance, Paris 8e.
 Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann, Paris.
 Banque de Madagascar et des Comores, 88, rue de Courcelles, Paris.
 Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.
 Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.
 Banque de Montréal (France), 10, place Vendôme, Paris 1er.
 Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boulevard des Italiens, Paris.
 Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
 Banque de l'Union Parisienne, 6, boulevard Haussmann, Paris 9e.
 Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris 9e.
 Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs-Élysées, Paris 8e.
 Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.
 Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.
 Royal Bank of Canada (France), 3, rue Scribe, Paris 9e.
 Union Européenne Industrielle et Financière, 4 et 6, rue Gaillon, Paris 2e.

BILLES POUR STYLOS A BILLE

Société Industrielle de Billes, 1, rue Bleue, Paris 9e.

BICYCLETTES POUR ENFANTS

Manufacture Nord & Loire, 2, rue Michel Servet, Lille (Nord).

BIJOUTERIE (fabrique de)

Société Aloma — 7, rue Lafayette, Paris 9e (fabrique de bijouterie de fantaisie).
 Société Huca (bijouterie fantaisie et avec pierres), 8, rue de l'Atlas, Paris 19e.

BISCUITS (fabricants)

Biscuits-LU (Lefevre-Utile), 61, Boulevard Richard-Lenoir, Paris 11e.

BREVETS D'INVENTION

MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G. Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.
 L'Office Picard (Robert Langlumé, Renée Leblanc et Francis Langlumé), Conseil en propriété industrielle, 33, Champs Élysées, Paris 8e.

BRONZE ET ORFÈVRES D'EGLISE

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CERAMIQUES ET CRISTAUX

Usines Céramiques Villeroy & Boch, Mettlach (Sarre).

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Bordeaux, Calais, Carcassonne, Cognac, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Lyon, Marseille, Millau, Mulhouse, Nantes, Nice, Perpignan, Rouen, Toulouse, Troyes, Versailles.

CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicales de la Bijouterie Fantaisie en tous genres, 10, rue Chalot, Paris 3e.
 Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot, Paris 16e.

CHAUX ET CEMENTS

Chaux et Ciments de Lafarge et Du Treil, S.A., 32, avenue de New-York, Paris 16ème.

CHOCOLAT (Fabricant de)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COMPAGNIE DE CABLES TELEGRAPHIQUES

Commercial Cable Co., 24, Boulevard des Capucines, Paris 9e.
 Télé France, 166, rue Montmartre, Paris 2e.

COMPAGNIES CINEMATOGRAPHIQUES

Compagnie Cinématographique Canadienne Limitée, 20, Avenue de Wagram, Paris 17e.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION

"C.I.T.E.R.", Compagnie Intercontinentale d'Etudes et de Réalisations, 66, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9e.
 Commercial Transocéan, Import-Export, 26, rue Laffitte, Paris 9e.
 Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérès, Paris 8e.
 Eaton Co. of France, 103, rue Lafayette, Paris 10e.
 Gimble-Saks Purchasing S.A., 217, rue St-Honoré, Paris 1er.
 M. Gaston Legendre, Viandes en gros, rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.
 Office Chérifien de Contrôle et d'Exportation, 72, rue Georges-Mercier, Casablanca (Maroc).
 S.I.V.E.C. (Société Internationale de Vente et d'Echanges Commerciaux), 16, rue de Londres, Paris 9e.
 Société pour l'Exportation de Grandes Marques, 87, rue de Paris, Montreuil (Seine).

CONSERVES ALIMENTAIRES PATES, SARDINES, ETC.

Cie Française des Produits Liebig, 36, rue Saint-Denis, Aubervilliers (Seine).
 M. Maurice Blanchaud, Boîte postale No 4, Chace (Maine-et-Loire).
 Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes (Loire-Inf.).

CONSTRUCTEURS D'APPAREILS DE MESURES ELECTRIQUES

Compagnie Générale de Métrologie, Chemin de la Croix-Rouge, Annecy (Haute-Savoie).

CONSTRUCTIONS MECANIKES ET AUTRES

Manufacture de Machines du Haut-Rhin, Boîte postale No 377, Mulhouse-Bourtzwiller (Haut-Rhin).

CONSTRUCTEURS DE MACHINES ELECTRO-MECANIKES ET ELECTRONIQUES

Bull (Co. des Machines), 94, Avenue Gambetta, Paris 20e.

CONSTRUCTEURS DE MACHINES-OUTILS

Ets. Ernault-Batignolles, 169, rue d'Alésia, Paris 14e.

CONSTRUCTIONS NAVALES ET AERONAUTIQUES

Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, Paris 17e.
Sté Messier (trains d'atterrissage d'avions, etc.), 58, rue Fénélon, Montrouge (Seine).

CONSTRUCTEURS MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

Etablissements André Debré, 111, rue St-Maur, Paris 11e.

COUTELLERIE

Maison Pierre Minel, 11, rue Lafayette, Paris 9e.

COUTURIERS EN GROS

Lempereur et Cie, 5, rue Royale, Paris 8e.

CREMES DE BEAUTE

Société Nouvelle de Parfumerie, 58, rue du Pont de Créteil, Saint-Maur (Seine).

CUIRS ET PLUMES, PEAUX BRUTES

Faurand Père & Fils, 25, rue du Treyve, St-Etienne (Loire).

DENTELLES

P. Pierre Baron (fabricant de dentelles), 1, rue de la Gare, Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône).

Etablissements R. Denimal (Exportateurs de dentelles, tulles, broderies), 71, rue des Soupirants, Calais (P.-de-C.).

Fédération Nationale des Tulles, Dentelles, Broderies et Guipures, 7, rue Louis le Grand, Paris 2e.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédiction, Fécamp (Seine-Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Maison J. Honoré Secrestat, Aîné, 84, Cours Balguerie, Bordeaux (Gironde).

Cusenier (Sté Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie), 226, Boulevard Voltaire, Paris 11e.

DIVERS

Paul Baudecroux (rouge à lèvres), 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine).

France Economats S.A. (Union des Economats Chrétiens) 41, Boulevard Malesherbes, Paris 8e.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique (Ofalac), 40-42, rue d'Isly, Alger (Algérie).

M. Clément Cabassut, Le Bouchet (Drôme). Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

EAUX MINERALES

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

EAU-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac (Charente).

Courvoisier Ltd., Place du Château, à Jarnac (Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

E. Normandin & Cie, Chateaufort-sur-Charente.
Rouyer Guillet & Cie, Saintes (Charente-Maritime).

J. G. Monnet & Cie, Cognac (Charente).

EDITEURS - LIBRAIRIES

Maison Aubanel Père, Imprimerie et Edition en toutes langues, 7, Place Saint-Pierre, Avignon.

J. Delmas & Cie, Editeurs, 13, rue de l'Odéon, Paris 6e.

G. Drognet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Editions Fleurus, 33, rue de Fleurus, Paris 6e.

Flammarion & Cie, Librairie, 26, rue Racine, Paris 6e.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie Hachette, 79, Blvd St-Germain, Paris.

Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6e.

Librairie Aristide Quillet, 278, Boulevard St-Germain, Paris 7e.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre-et-Loire).

Maison F. X. Le Roux & Cie, 34, rue des Hallebardes, Strasbourg (Bas-Rhin).

ELECTRICITE, ECLAIRAGE

"Cipel" Compagnie Industrielle des Piles Electriques S.A., 98ter, Boulevard Héloïse, Argenteuil (S.-&O.).

Electricité de France, Service National, 68, rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Plexilux (Luminaires), 10, Avenue de la Grande Armée, Paris 17e.

ELECTRONIQUE (CALCULATRICES, ETC.)

Société d'Electronique et d'Automatisme (S.E.A.), 138, Boul. de Verdun, Courbevoie (Seine).

FABRICANTS DE LIQUEURS

Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

FOIRES ET EXPOSITIONS

Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61, rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

Ets. Guibert Frères, Millau (Aveyron).

Gant Lauret, 34, rue de la Paulèle, à Millau (Aveyron).

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE)

Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

HORLOGERIE

Chambre Française de l'Horlogerie, 34, Avenue de Messine, Paris 8e.

Etablissements François Miserez (Boîtiers de montres, outillage d'horlogerie), 16, rue Suard, Besançon (Doubs).

HYDRO-ELECTRIQUE

Ets. Neyrpic, Neyret-Beylier et Piccart-Pictet, (installations hydro-électriques), Avenue de Beauvert, B.P. no 52, Grenoble (Isère).

HOTELS - RESTAURANTS

Hôtel "Château Frontenac", 54, rue Pierre Charon, Paris 8e.

Hôtel George V, 31, avenue George V, Paris 8e.

HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

JEUX ET JOUETS

S.A. Unijouets, 53, rue d'Hauteville, Paris 10e.

LAINES ET LAINAGES

Ets. Mathon & Dubrulle, 310, Boulevard Gambetta, Tourcoing (Nord).

S. A. des Tissages Lesur, Boîte postale No 127-01, 31, rue Saint-Augustin, Paris 2e.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE

Maison J. Honoré Secrestat, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES

Compagnie Massey-Harris-Ferguson, Siège social et usine: Avenue Industrielle, Marquette-lez-Lille (Nord). Direction générale: 154, rue de l'Université, Paris 8e.

MACHINES A ECRIRE (fabricants de)

Japy (Sté de Mécanographie), 141, rue du Dr Durand, Arcueil (Seine).

MACHINES-OUTILS

"AFMO" — Association Française de Constructeurs de Machines-Outils, 63, rue de la Boétie, Paris 8e.

MAROQUINERIE

M. Max Rechtman (fabricant de maroquinerie: sacs de dames, etc.), 12, rue du Helder, Paris 9e.

MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS

Etablissements Richier, 15, rue Galvani, Paris 17e.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MATIERES PLASTIQUES

Ets. André Coradin, 6, boul. St-Denis, Paris 10e.

MATIERES PREMIERES POUR CHAPELLERIE ET LA FILATURE

M. Léopold Swiners-Gibaud, 80, avenue Philippe-Auguste, Paris 11e.

METALLURGIE

Comptoir F.B.T. (Comptoir Franco-Belge d'Exportation des Tubes d'Acier), 64, rue Pierre-Charon, Paris 8e.

Forges de Chatillon Commentry et Neuves-Maisons, 19, rue de la Rochefoucauld, Paris 9e.

Société Schneider & Cie, 15, rue Pasquier, Paris 8e.

Sté Valor, 17, rue de Surène, Paris 8e.

METAUX

Cimetal S.A. (Cie. Int. de métaux), 98, Boulevard Malesherbes, Paris 17e.

MOUTARDES ET CONDIMENTS

Etablissements Maille, 3, rue Trézel prolongée, Levallois-Perret (Seine).

NEGOCIANT EN VINS (EXPORTATEUR)

J. Thorin, Pontaneveaux (Saône-et-Loire).

NEGOCIANT EN VINS ET PROPRIETAIRE DE VIGNOBLES

Audy (J. B.), 19, Quai du Priourat, Libourne (Gironde).

ORFÈVRES

Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 8, Montée St-Laurent, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barême, Lyon.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE VOYAGES

Hôtel-Plan, 49, avenue de l'Opéra, Paris 2e.

PAPIER

Sté Gaut Blancan (Fabricants d'enveloppes et de papier), 154, Faubourg Saint-Denis, Paris 10e.
Syndicat Général des Fabricants de Papiers, Cartons et Celluloses de France, 154, Boulevard Haussmann, Paris 8e.

PAPIERS PEINTS

Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim (Haut-Rhin).

PARFUMEURS

"Cadoricin" S.A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.
Caron, 10, rue de la Paix, Paris 1er.
Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.
Marquay, Parfumeur, 45, Avenue de l'Opéra, Paris 2e.
Parfums F. Millot, 2, avenue de Solferino, Asnières (Seine).
Laboratoire Vitapointe, 9, boulevard des Capucines, Paris 2e.

PEIGNES ET MATIÈRES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure).

PEINTURE ET DECORATION SUR VERRE

Max Ingrand, 8, Passage Tenaille, Paris 14e.

PETROLES

Compagnie Française des Pétroles, 11, rue du Dr Lancereaux, Paris 8e.

PLACAGES ET SCIAGES

M. Pierre Richard (Hêtre et peuplier), 3, rue St-Gaudin, Soissons (Aisne).
Sté Amédée l'Etendard, 18, avenue de l'Est, Le Parc St. Maur (Seine).

PLACAGES, BOIS EN GRUMES IMPORTATION — EXPORTATION

Elefant & Cie, 118-122, rue de Lagny, Montreuil-sous-Bois (Seine).

PLASTIQUES

Ets. Ch. Nicolle, 28, rue d'Arcueil, Gentilly (Seine).

PRODUITS CHIMIQUES (Fabricants de)

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobin, Chaunay et Cirey, 1 bis, Place des Sausseles, Paris.
Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.
Société Progil, 79, rue de Miromesnil, B.P. 102-08, Paris 8e.
Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris 8e.
Univer, Union des Industries du verre pour l'exportation, 12, rue Lincoln, Paris 8e.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Comptoir de Vente CLIN-BYLA, Département Exportation, 20, rue des Fossés-St-Jacques, Paris 5e.
Laboratoires Bruneau & Cie, 17, rue de Berri, Paris 8e.
Laboratoires Cortial, 7, rue de l'Armorique, Paris 15e.
Laboratoires Fraysse & Cie, 21, rue de Neuilly, Nanterre (Seine).
Laboratoires Laleuf, 51, rue Nicolo, Paris 16e.
Laboratoires Métadier, 55, rue Nationale, Tours (I.-&-L.).
Laboratoire des Produits Amido, 4, Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Laboratoires Roger Bellon, 159, avenue du Roule, Neuilly (Seine).

Laboratoires Roussel, 89, rue du Cherche-Midi, Paris 6e.

Laboratoires du Dr. Zizine, 24, rue de Fécamp, Paris 12e.

Les Ets. Fevrier Decoisy Champion S.A., 60, rue de Watrignies, Paris 12e.

Union de pharmacologie, Agen (Lot-et-Garonne).

RADIO ELECTRIQUE (Industrie)

Steafix & Co., 17, rue Francoeur, Paris 18e.

RIVETS, VISSERIE (Manufacture de)

Gobin-Daudé S.A., 2 bis, rue Béranger, Paris 3e.

SACS DE DAMES

Les Fils de Pierre Gouvernel, 19, rue D'Hauteville, Paris 10e.

SAVONNERIE — HUILERIE

Ets. Fournier-Ferrier, Savon "Le Chat", 143, rue Félix-Pyat, Marseille (Bouches-du-Rhône).

SEMOULIERS

Ets. L. Bourrageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille (B.-du-R.).

SOIERIES

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits-Gaillet, Lyon.

SOINS DE BEAUTE

"Cadoricin" S.A., 18, rue de la Paix, Paris 2e.

Société Nouvelle de Parfumerie, 58, rue du Pont de Créteil, Saint-Maur (Seine).

SOUTIEN-GORGE (Fabricants de)

S.A.R.L. Lou, 60, rue Elysée-Chatin, Grenoble (Isère).

TEINTURERIE POUR FOURRURES

Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TEXTILES (Importation — Exportation)

Union des Industries Textiles, 10, rue d'Anjou, Paris 8e.

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

Etablissements Maurice Heliot, 6, rue Rother, Troyes (Aube).

TINCTORIAUX & TANNANTS

Cie Française des Extraits Tinctoriaux et Tannants, 77, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Etablissements Vairon & Cie, 5, Avenue Kléber, Paris.

S.A. de Transports Jonemann, 52-54, rue Riquet, Paris 19e.

Wingate & Johnson, 8, rue d'Enghien, Paris 10e.

GRANDS TRAVAUX D'ENTREPRISES

Sté des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris 8e.

TUYAUX

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, 91, rue de la Libération, Nancy.

VELOURS (Fabricants de)

Cosserat S.A., 40, rue de la République, B.P. N° 74, Amiens (Somme).

VERMOUTHS

Noilly, Pratt & Cie., 165, rue de Paradis, Marseille.

VIANDES EN GROS

M. Gaston Legendre (Imp.-Exp.), rue de Viarmes, Bourse de Commerce, Paris 1er.

VINS D'ALGERIE

Ets. Frédéric Lung (Maison du Kébir), Bastion Sud, Alger (Algérie).

VINS D'ANJOU ET DE SAUMUR

Ets. Chapin-Landais, Chacé (M.-et-L.).
De Neuville & Cie., St-Hilaire, St-Florent (Maine-et-Loire).

VINS APERITIFS

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.
Etablissements Noilly Prat et Cie., 30, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e.
Saint-Raphaël, 8, rue du Parc Royal, Paris 3e.
S.E.G.M. (Société pour l'Exportation des Grandes Marques), 87, rue de Paris, Montreuil (Seine).
J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (Pyr. Or.).

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours Xavier Arnozan, Bordeaux.
J. Lebègue & Cie, Cantenac par Margaux (Gironde).

VINS DE BOURGOGNE

Collin et Bourisset, Mâcon (S.-et-L.).
J. Thorin, Pontaneveaux (Saône-et-Loire).

VINS DE CHAMPAGNE

J. Bollinger S.A.R.L., Ay-Champagne (Marne).
Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).
Champagne Piper-Heidsieck Kunkelmann & Cie, Succès., 8, rue Piper, Reims (Marne).
Charles Heidsieck, 46, rue de la Justice, Reims (Marne).
Moët & Chandon, à Epernay (Marne).
Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, à Reims (Marne).
Vve Laurent-Perrier & Cie, B.P. No. 37, Reims (Marne).
Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).
Krug & Cie, Reims (Marne).
S.A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims (Marne).
Champagne Taittinger, 9, Place St-Nicaise, B.P. 68, Reims (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Ets. Chapin-Landais, Chacé (M.-et-L.).

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris 10e.

Prés. JACQUES RACINE

C. E. Racine & Cie

Limitée

1909—1957

COURTIERS EN DOUANE
ET TRANSITAIRES

Edifice Board of Trade

300, rue du Saint-Sacrement

Montréal 1

Téléphone: MA. 5293



Spécialités pharmaceutiques

2055 Favard

Montréal



Office Central Catholique LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Téléphone: PLateau 2505

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,

MONTREAL (Canada)

•

SUCCURSALES À

QUÉBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA
EDMONTON — VANCOUVER

•

COMITÉ DE PARIS: 18, AVENUE DE L'OPÉRA